

Annexe 1.1

**UN TERRITOIRE AUX CARACTÈRES
NATURELS AFFIRMÉS****FEUILLET 1**

Les vallées du Buëch et
de la Durance, ossature
d'un système complexe

Un territoire qui interagit
avec son environnement
local

FEUILLET 3

Un refuge pour la
biodiversité

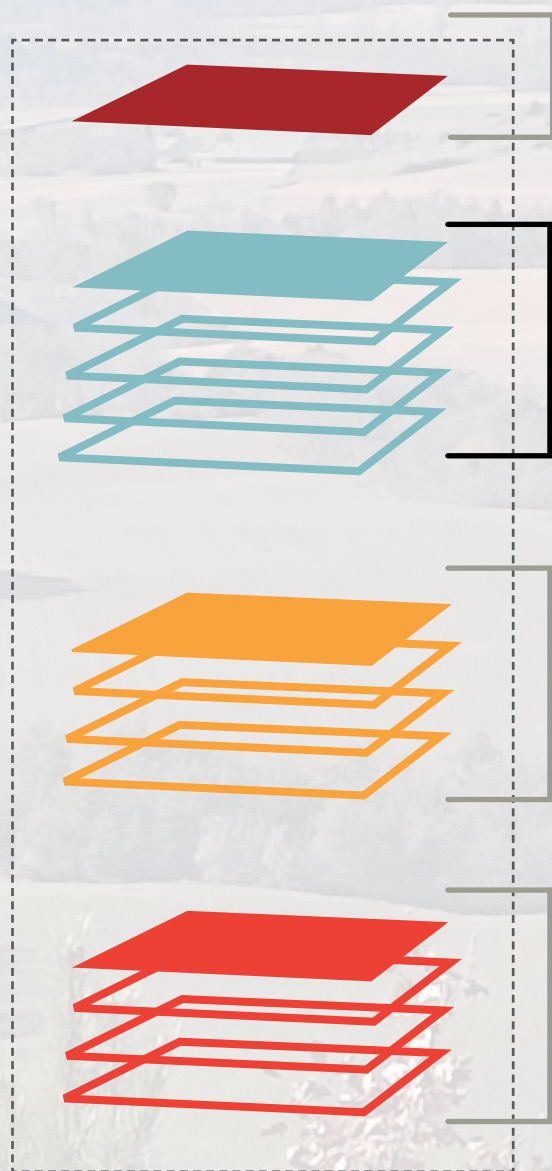
UN DIAGNOSTIC POURQUOI?

- > Pour mettre en évidence des éléments qui relient les 60 communes du Sisteronais-Buëch,
- > Analyser les raisons d'un attachement du Sisteronais-Buëch à son environnement,
- > Et comprendre les enjeux auxquels le territoire doit faire face.

RÉALISÉ COMMENT ?

- > Par des explorations territoriales ;
- > Des rencontres avec les actrices et acteurs du territoire ;
- > Des ateliers avec élues, élus, habitantes et habitants ;
- > Un Bus Tour de trois jours avec les élues et élus ;
- > Des échanges avec les techniciennes et techniciens.

COMMENT LE LIRE ?



INTRODUCTION

ENTRE ALPES ET PROVENCE, LE SISTERONAI-BUËCH, TERRITOIRE DE TRANSITIONS

CARNET 1

UN TERRITOIRE AUX CARACTÈRES NATURELS AFFIRMÉS

Feuillet 1 : Les vallées du Buëch et de la Durance, ossature d'un système complexe

Feuillet 2 : Un territoire qui interagit avec son environnement local

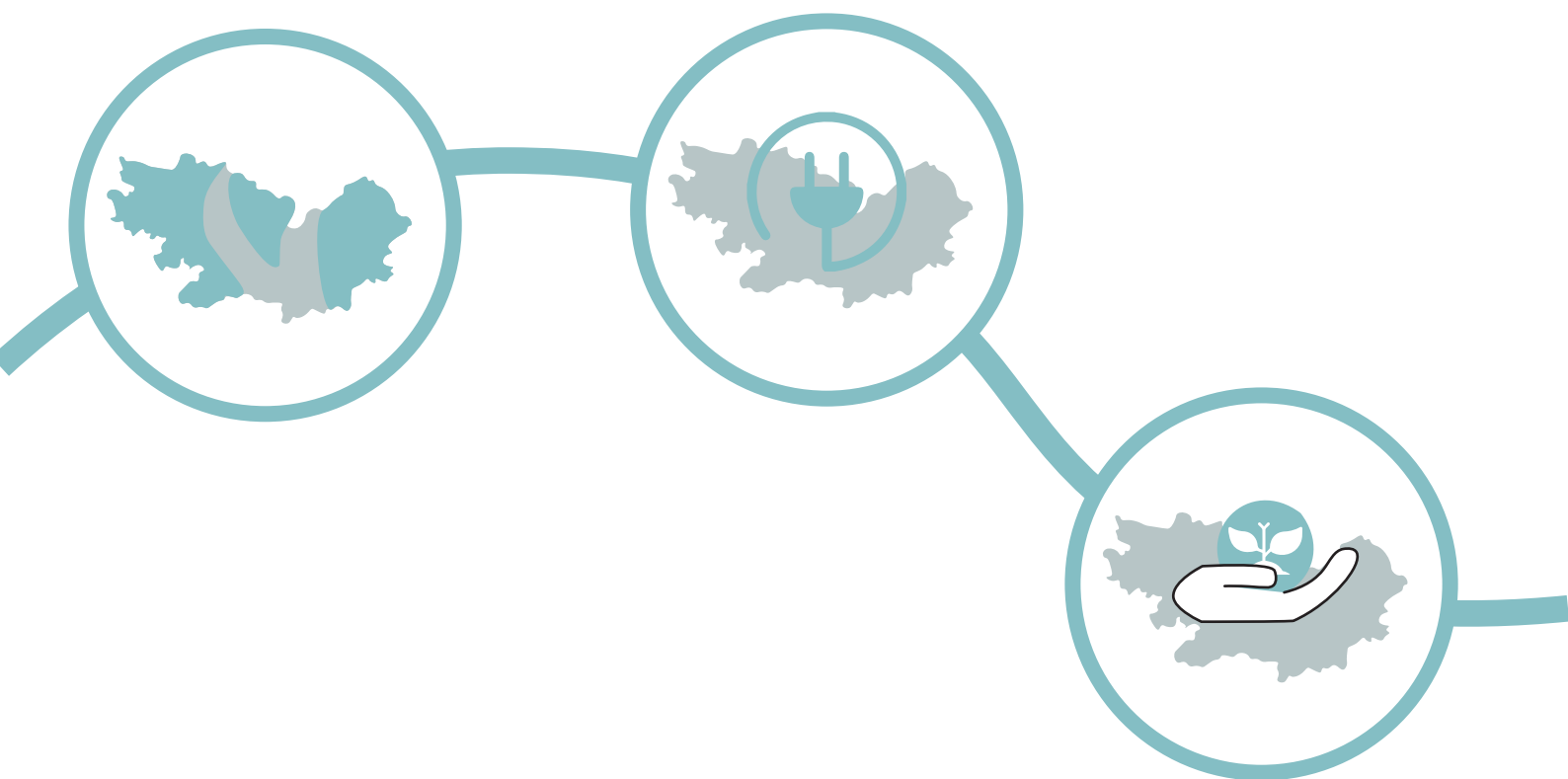
Feuillet 3 : Un refuge pour la biodiversité

CARNET 2

DES TERRITOIRES LIÉS

CARNET 3

UN TERRITOIRE D'IDENTITÉS



CARNET 1

UN TERRITOIRE AUX CARACTÈRES NATURELS AFFIRMÉS

La première impression donnée par le Sisteronais-Buëch est celle d'un territoire immense, où l'environnement a tracé le chemin du développement urbain dans les vallées. Son histoire est marquée par la construction progressive d'entités mises en réseau, façonnées par les multiples caractéristiques du socle naturel. Ces installations humaines s'insèrent dans un cadre environnemental particulier, où l'on capitalise sur les contraintes pour constituer un cadre de vie productif et agréable, pour les habitants et l'ensemble de la biodiversité.



FEUILLET 1

LES VALLÉES DU BUËCH ET DE LA DURANCE, OSSATURE D'UN SYSTÈME COMPLEXE



Cittànova



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Les vallées du Buëch et de la Durance, ossature d'un système complexe

Le Sisteronais-Buëch est issu d'une fusion d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). S'il apprend encore à faire corps, son organisation reflète des liens anciens et fonctionnels entre les différentes entités urbaines et rurales qui le composent. Marqué par la ruralité, le modèle qu'il propose aujourd'hui affiche une volonté de relative proximité aux habitants. Ses caractéristiques physiques et son développement, n'ont pas créé un phénomène de métropolisation. En revanche, le territoire propose une répartition de ses compétences dans un ensemble de villes. Cette composition permet une proximité dans un modèle de bourgs dispersés, où Sisteron est la ville principale.



PAROLES D'ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Entretiens, questionnaires, conversations territoriales, etc.

1. UNE CONSTELLATION DE COMMUNES EN RÉSEAU

Un maillage rural organisé

Le territoire du Sisteronais-Buëch se compose d'entités rurales qui se sont organisées dans les vallées. De cette ruralité découle une forte dispersion du bâti, regroupé parfois en hameaux qui parsèment les montagnes. L'armature générale forme une constellation avec un réseau de villes.

Son organisation historique par vallées est chamboulée par l'unification des EPCI au sein de la CCSB. Pourtant, les différentes unités urbaines se rejoignent, entretiennent et développent des relations fonctionnelles au-delà des limites des vallées depuis longtemps, proposant un équilibre.

Néanmoins dans un contexte de coût des énergies et des transports grandissant, et face au vieillissement de la population, il convient de questionner la répartition des équipements et services sur le territoire ainsi que la mobilité que cette répartition suppose.

Un réseau de villes principales et secondaires ...

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) décline les principaux centres de l'armature urbaine. L'axe central à deux branches est noué par quatre villes : Sisteron, Serres, Laragne-Montéglin et La-Motte-du-Caire.

A elles seules, elles concentrent plus de 50% de la population du territoire. Ces communes proposent les principaux équipements, commerces, services et réseaux de transport en commun.

Sisteron est la ville motrice qui polarise une bonne partie des habitants. 30% de la population y réside, et ses communes limitrophes bénéficient de son développement. Son influence s'étend au-delà de la limite sud, bien que de grandes agglomérations comme Gap, Aix-en-Provence, Marseille etc,

viennent en complémentarité sur ses extrémités territoriales, voire la concurrencent.

Laragne-Montéglin est le relais majeur identifié dans le système urbain. Ses aménités rayonnent aujourd'hui dans une large aire d'influence, empruntant les vallées du Céans, de la Blaisance et le centre de la plaine jusqu'aux portes Nord du territoire.

Serres, bourg historique au seuil des Baronnies Provençales, attire l'ensemble nord Ouest de la Communauté de Communes.

La-Motte-Du-Caire joue un rôle semblable dans le massif des Monges. Elle draine l'ensemble des communes du Grand Vallon, et des vallées qui se rejoignent.

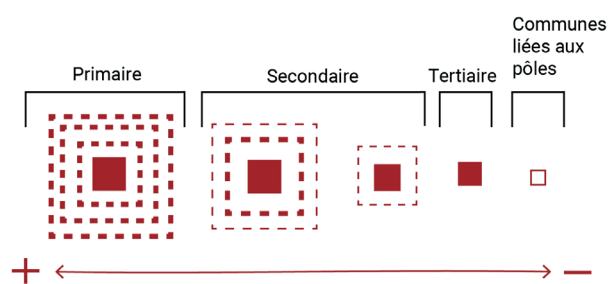
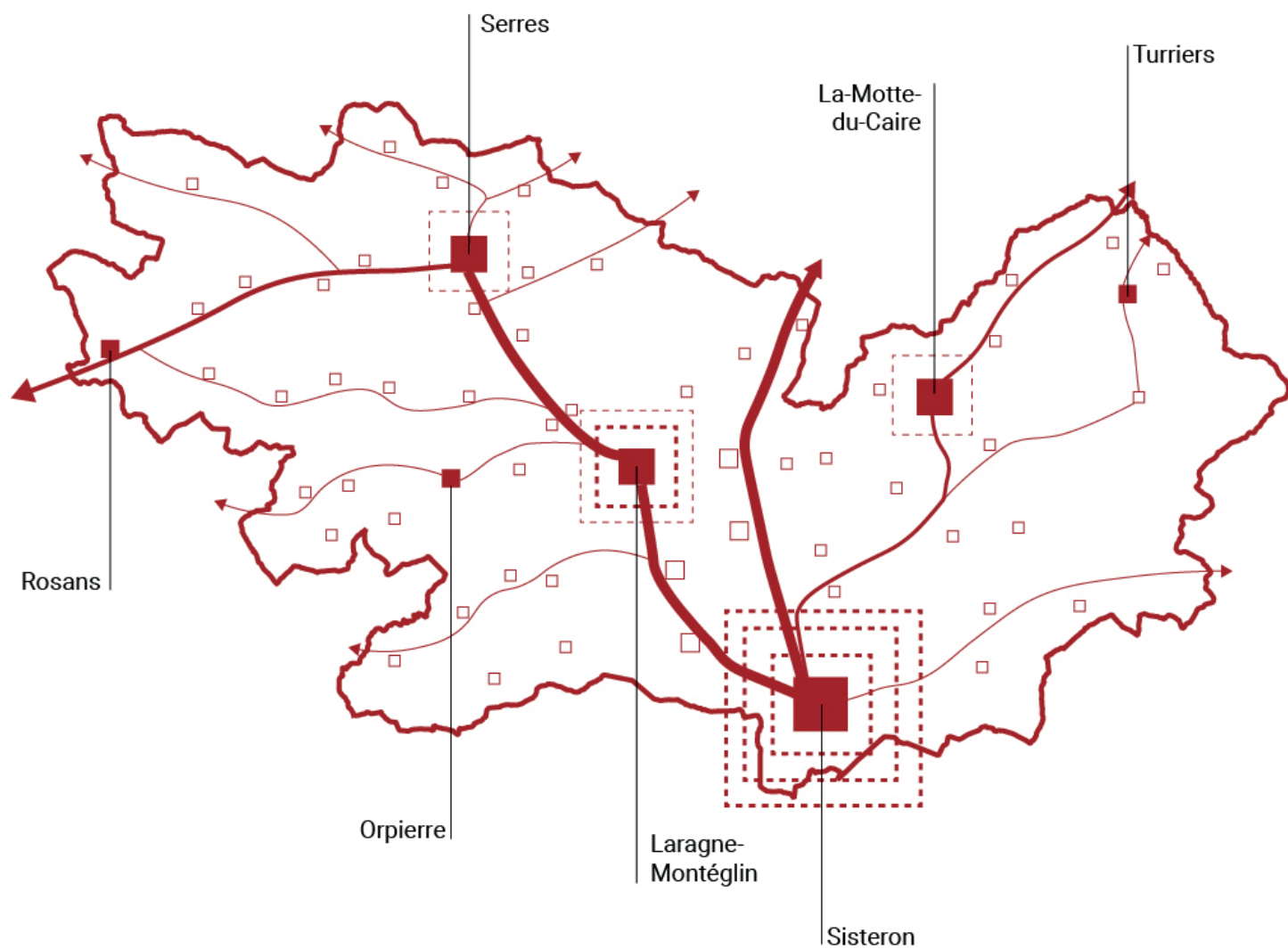
... et tertiaires ?

Plusieurs communes accueillent des équipements spécifiques, comme des centres de santé, formant un maillon supplémentaire dans le chaînage des villes.

Rosans, située à la pointe nord-ouest du territoire, propose des équipements et commerces qui créent un halo, poussant les limites du Sisteronais-Buëch pour proposer une fonction auxiliaire aux communes alentours.

Orpierre est animée par une activité économique saisonnière, appuyée sur ses falaises, couplée à l'établissement de santé pour enfants «Les Lavandes», qui fait de la communes un centre relais entre la Drôme et Laragne-Montéglin. Sa population augmente fortement pendant les saisons estivales.

Turriers est également équipée d'un centre de santé qui alimente le territoire. Le « Centre L'Eau Vive » attire soignants et patients jusqu'à Gap. L'affluence d'actifs qui y travaillent crée une tension dans le marché immobilier du secteur, auquel le bourg répond difficilement.



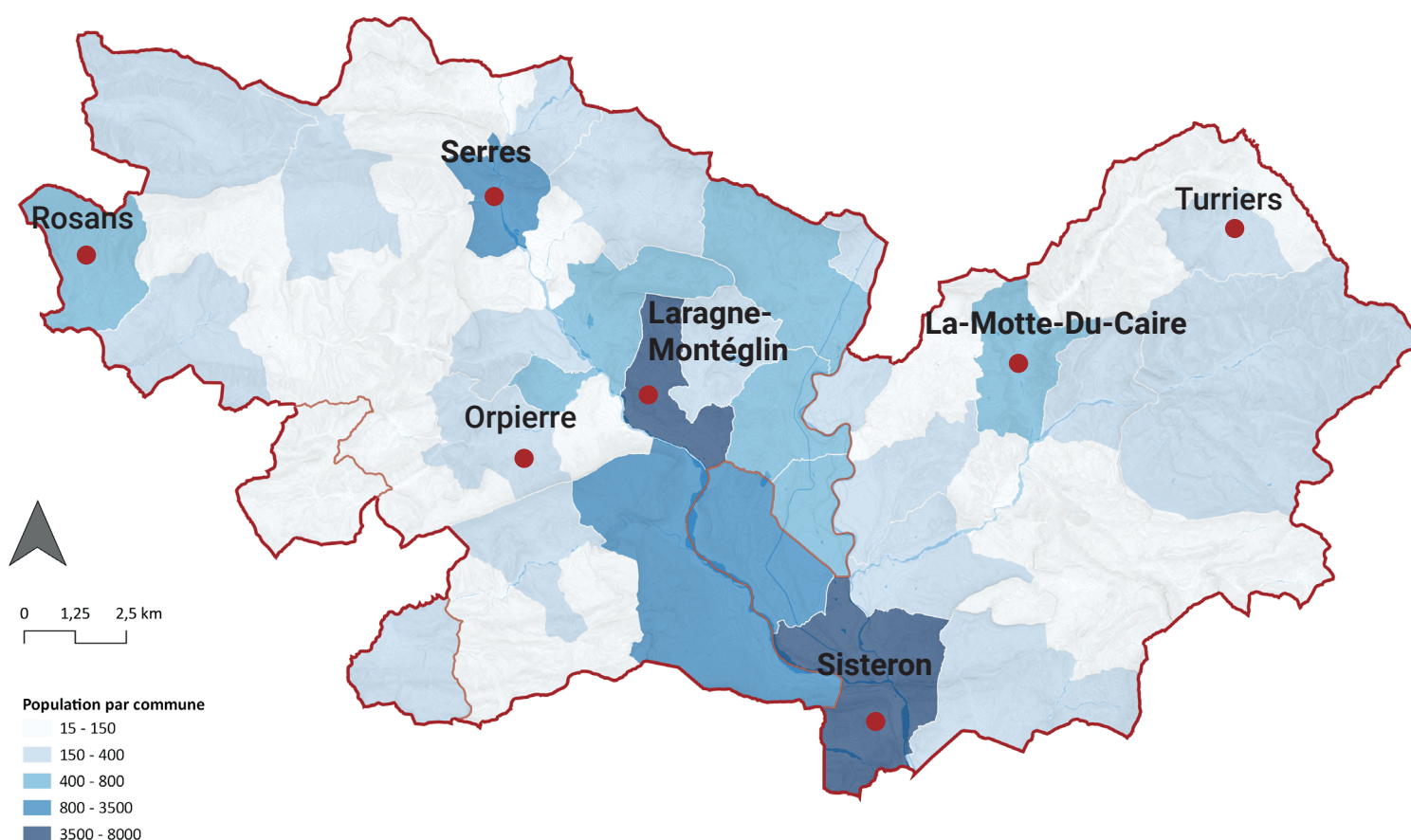
Hiérarchisation des villes en fonction de leur rayonnement

Une concentration accentuée dans les vallées

L'axe Buëch-Durance concentre les villes les plus peuplées, et les communes les plus équipées en services, commerces et mobilités.

Sur le territoire, 22 communes ont moins de 100 habitants ; la moitié ont moins de 200 habitants. L'immensité du territoire, 1 488 km², évoque une densité très faible, comme l'ensemble des territoires ruraux, avec environ 17 hab/km² en moyenne.

À l'image d'un espace de montagne, certaines zones sont désertées par l'homme, laissant une forte place à la biodiversité. Cette particularité donne un cadre de vie d'exception aux habitants. Mais la multiplicité des entités urbaines dans le territoire implique également une nécessité d'équilibre dans les systèmes de villes relais afin de permettre à tous et toutes, de bénéficier des services nécessaires à proximité.



Une forte disparité de peuplement entre les communes_Source : INSEE 2018

L'importance des bourgs et hameaux

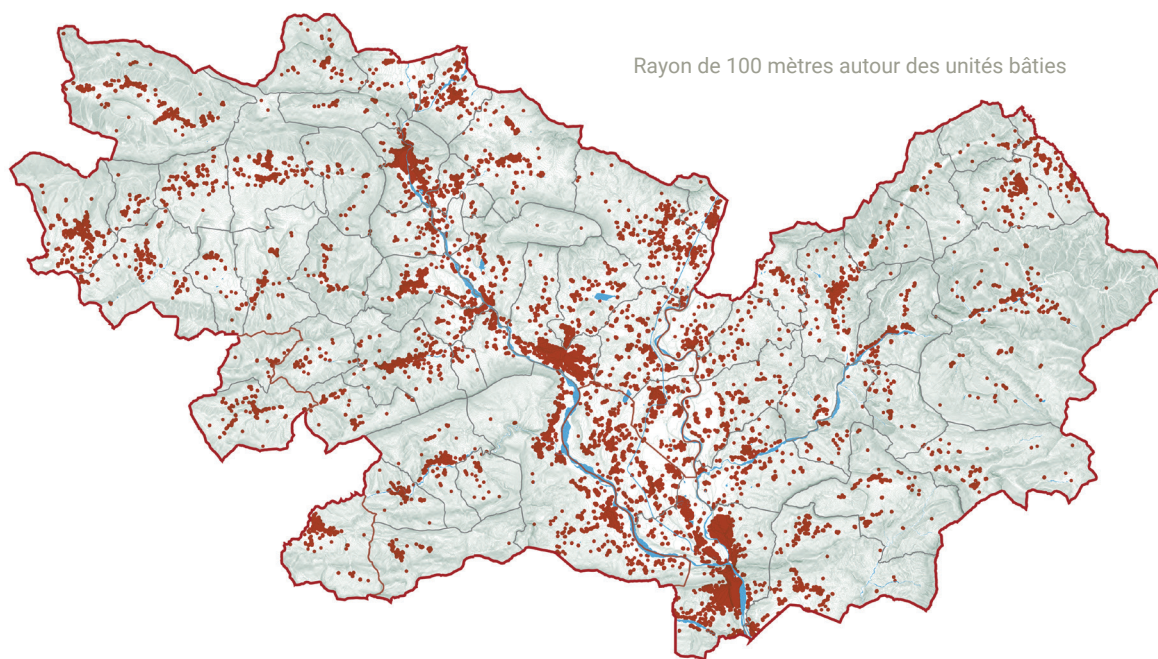
Le Sisteronais-Buëch se compose en majorité, de petites communes, marquées par une dispersion de l'habitat. Cette dispersion, cumulée au paysage agricole et aux formes urbaines des bourgs et hameaux, définit le caractère rural énoncé, en dehors des agglomérations principales.

La première carte ci-dessous rend compte d'une évolution différenciée du rythme de construction et de l'implantation du bâti. Le relief est l'élément majeur qui contraint les implantations. Les abords du Buëch et de la Durance sont enveloppés dans les zones urbanisées, se confondant au centre de la CCSB. Dans les massifs, des Monges et des Baronnies Provençales s'esquissent les vallées construites, où les séparations entre communes sont presque perceptibles.

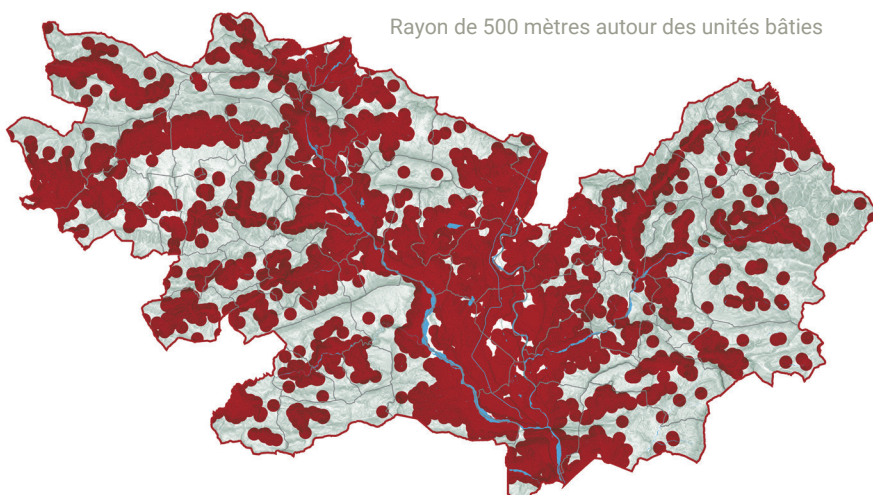
L'agriculture constituant le principal moteur historique de la formation des communes, la majorité des villes est principalement formée d'un regroupement de villages, hameaux et bâtis isolés.

La dispersion de l'habitat induit que l'ensemble du territoire est marqué par l'implantation humaine. Elle a un impact visuel et vient grever le cadre naturel. Cette implantation diffuse n'est pas neutre dans le cadre de vie. Si elle participe à l'image de campagne, elle pose également plusieurs questions: l'isolement des résidents, l'accès aux services, et commerces, le raccordement au réseau, mais également les ruptures des continuités écologiques. Certaines espèces, notamment la grande faune, ne s'approchent pas à moins de 500 mètres des habitations. Au regard de la carte proposée marquant ce périmètre, le passage de cette faune semble compromis à certains endroits, notamment en plaine, mais aussi dans certaines vallées.

Rayon de 100 mètres autour des unités bâties



Rayon de 500 mètres autour des unités bâties



2. UNE ARMATURE ISSUE D'ENTITÉS NATURELLES STRUCTURANTES...

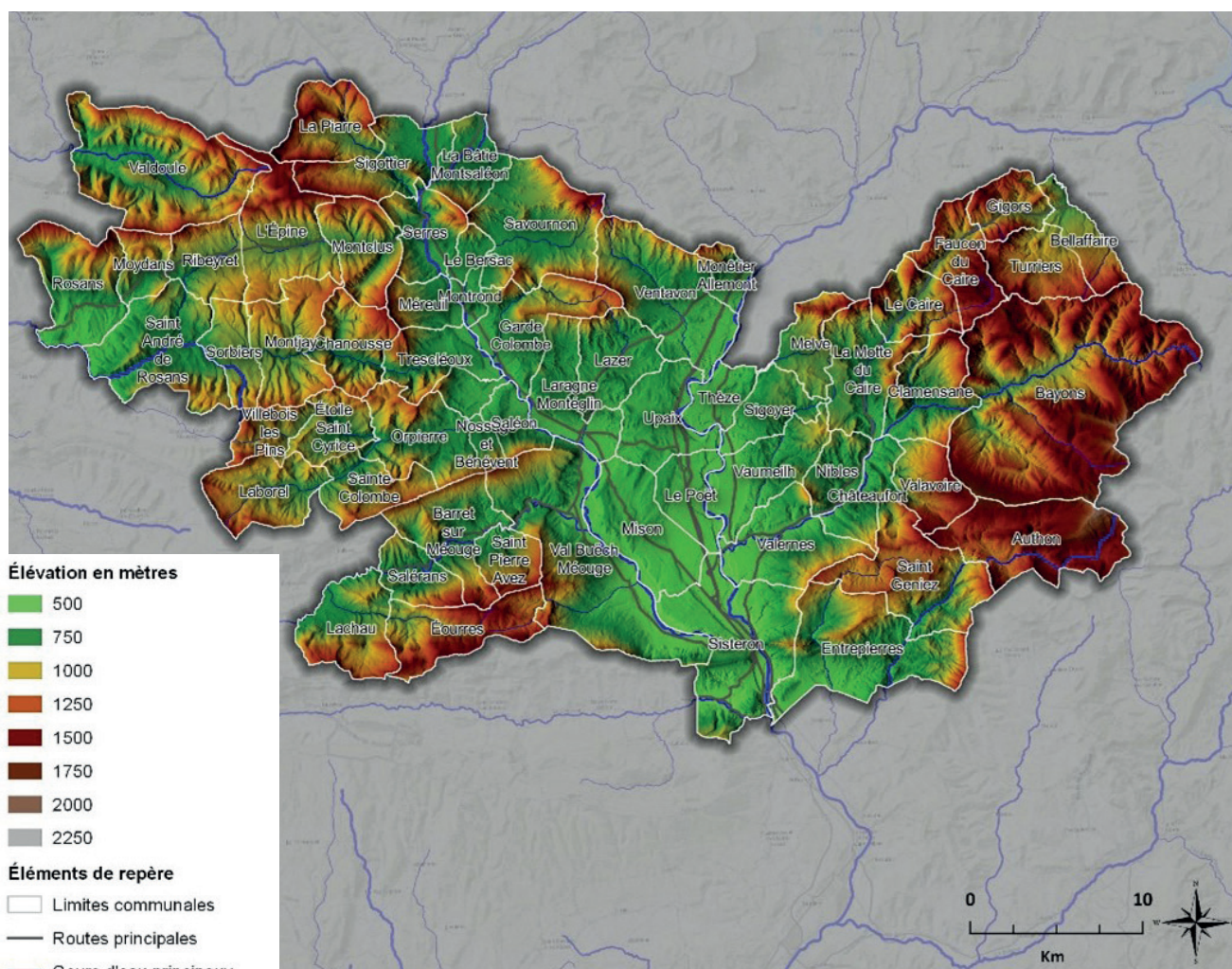
Le relief, facteur de dispersion et de regroupement

Le relief est très varié et s'étalonne de 450 à 2 115 m d'altitude. Plusieurs sommets dominant le paysage : les Monges (2 115 m), la Grande Gautière (1 825 m), la Pointe d'Eurole (1 754 m), la Montagne de Laups Duffre (1 757 m), etc.

Le relief est marqué en particulier par les vallées de la Durance et du Buëch, qui ont creusé le massif. Ces deux vallées structurent le territoire, et l'on y retrouve les grands axes routiers (RD 1075 axe Grenoble-Sisteron et A51 axe Gap-Aix-en-Provence). Les autres cours d'eau, et notamment le Sasse, ainsi que le Céans et la Méouge ont également façonné les gorges très présentes.

Une liaison forte avec le bassin hydrographique

Situé dans les Alpes du Sud, dans le bassin hydrographique de la Durance, le territoire est jalonné par de très nombreux cours d'eau, notamment la Durance, le Buëch, et beaucoup de torrents et ruisseaux. De grandes parties présentent un régime intermittent, du fait du caractère montagneux. L'implantation de l'homme s'est vue modulée par les cours d'eau qui marquent de nombreuses formes de bourgs. Laragne-Montéglin par exemple, initialement constituée autour d'une butte fortifiée, s'est développée dans la plaine, auprès des moulins et des terres agricoles, créant un point de rencontre et devenant un carrefour de flux commerciaux.



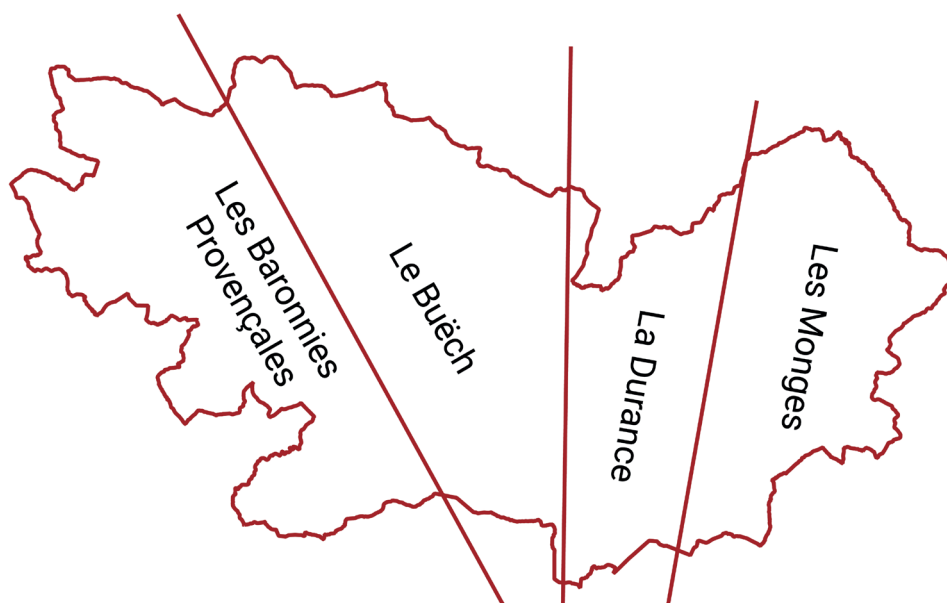


Schéma de situation selon les entités naturelles significatives

Dispersés pour optimiser l'exploitation agricole

Les premières habitations ont été construites à proximité des terres cultivées et des lieux de pâturage.

Le territoire est majoritairement constitué d'espaces dédiés aux activités agricoles et espaces naturels et forestiers. On retrouve une dominante des espaces agricoles en fond de vallées.

Les prairies occupent les hauteurs et les versants escarpés, tandis que les plaines alluviales sont surtout dédiées aux vergers et aux grandes cultures, ainsi qu'aux espaces urbanisés. L'arboriculture ainsi que la culture de maïs, colza, tournesol et fourrages dépendent de l'irrigation agricole. La présence du réseau irrigable a dessiné le paysage agricole.

Historiquement, la dispersion des installations humaines peut être perçue comme une forme d'optimisation :

- des terres cultivables, sur lesquelles on limitait la construction ;
- des ressources en matériaux de construction, prélevés sur place pour la construction (bois ou pierre), d'eau, de terre, etc.

Liés par les caractéristiques climatiques

Le climat montagnard montre l'influence méditerranéenne importante et une continentalité significative : faible humidité, températures plutôt élevées compte tenu de l'altitude et ensoleillement important.

Les précipitations annuelles moyennes sont de 896 mm, plus importantes sur les massifs qu'en vallées. Elles tombent généralement en peu de temps à l'occasion d'orages ou d'épisodes pluvieux qui déversent plusieurs dizaines de millimètres en deux ou trois jours. En hiver, la neige est rare en dessous de 500 m d'altitude. La température moyenne annuelle est de 10,3 °C.

Le climat, comme partout en France, tend vers une hausse des degrés. Les enneigements sont moins fréquents, les périodes de sécheresses s'allongent et les orages se multiplient. Cette variation de climat porte des conséquences lourdes, notamment sur les pratiques et cultures agricoles. La floraison est précoce en fin d'hiver, suivit des périodes de gel qui peuvent conduire à la perte de récolte.

Face à ces évolutions, le Sisteronais-Buëch connaîtra peut-être une nouvelle organisation « climatique » dans les prochaines décennies.

3.... ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Sisteronais-Buëch, trait d'union humain

Le Sisteronais-Buëch a capitalisé sur le relief, atténuant cette contrainte de développement urbain. Les cluses, notamment celle de la Baume et de Serres, créent des verrous qui permettaient autrefois un contrôle des traversées. Les cheminements et voies fluviales ont joué un rôle important dans la relation qu'entretenaient les habitants avec les territoires voisins. Le long de ces axes se sont constitués des pôles d'échanges commerciaux, et places militaires qui garantissaient une sécurité dans l'enceinte dominée par ces montagnes.

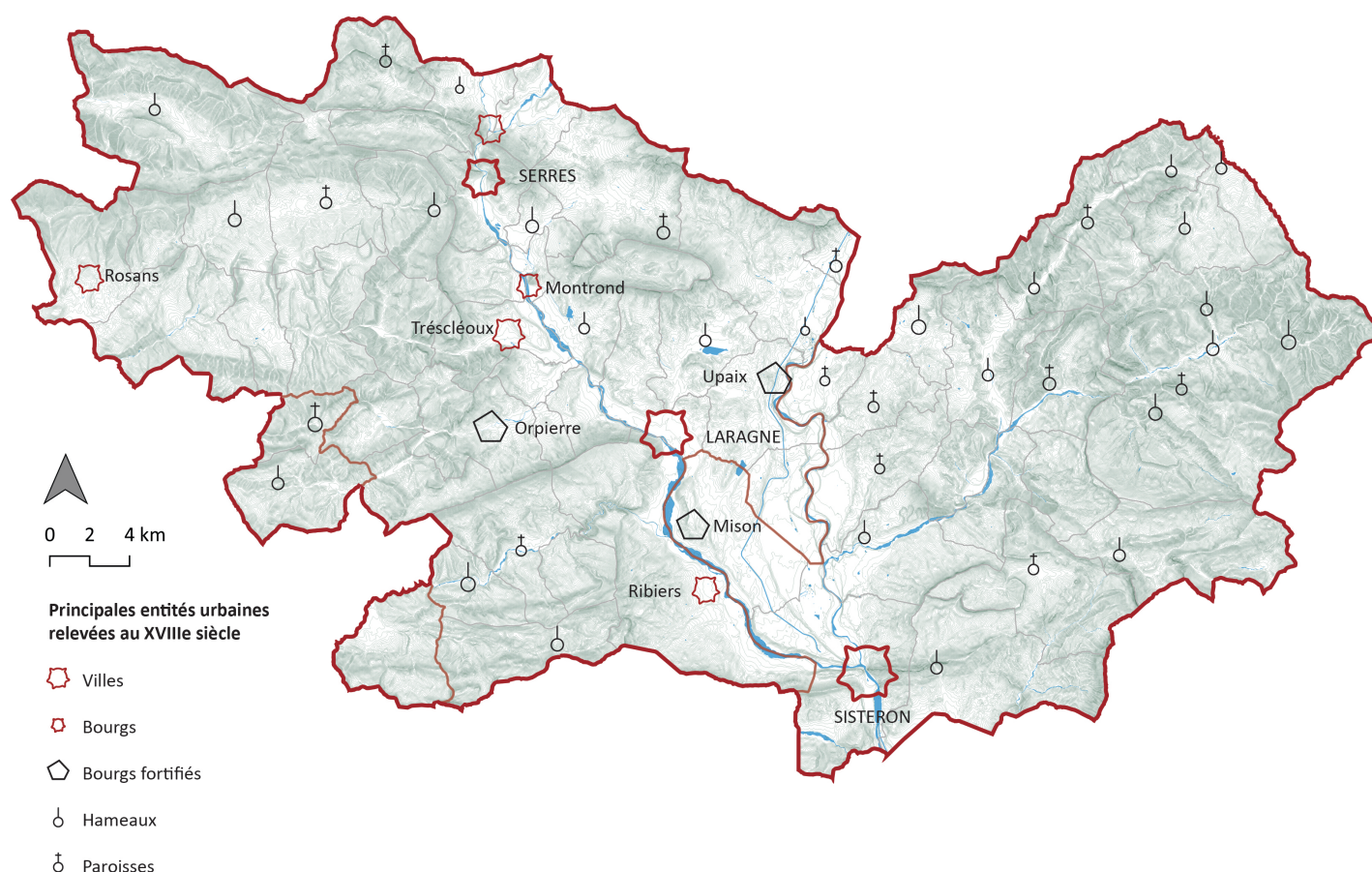
Un territoire-constellation, lié à son époque médiévale

Le Moyen-âge marque l'évolution des bourgs aux fonctions militaires et / ou commerciales. Sisteron

s'est imposée comme cité centrale et porte du territoire. La ville était un passage obligé pour relier Provence et Alpes. Elle était donc garante d'une frontière, entre les actuelles France et Italie. Au XIV^e siècle, elle fait concurrence à Marseille comme capitale économique de la Provence.

Les ponts, comme celui de la Baume, sont des passerelles recherchées dans les déplacements. Ils constituent des structures bien gardées.

Le rôle de Sisteron était d'autant plus évident que le bourg était traversé par la via Domitia, devenue route royale puis route Napoléonienne. La présence de l'axe majeur le long du Buëch a entraîné le développement de Laragne-Montéglin et Serres. L'aspect productif, défensif et commercial se retrouve également dans les vallées comme à Mison, Orpierre et Upaix par exemple, où sont encore visibles châteaux et / ou tissu médiéval.



Source: Carte de Cassini, Géoportail

L'héritage d'une organisation territoriale rurale

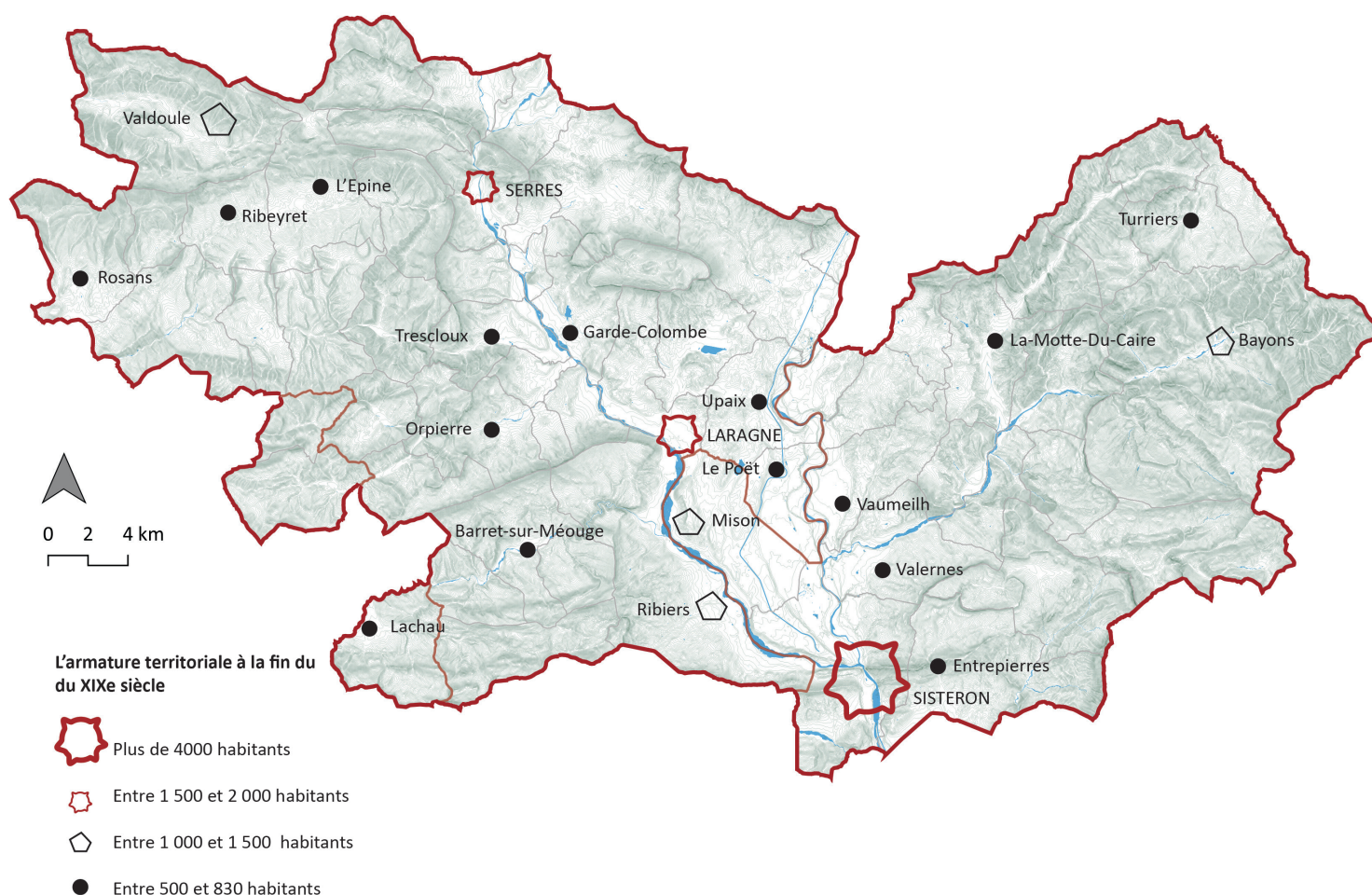
Dès le XVIII^e siècle, le monde rural est marqué par des fermes importantes isolées. Au fil du temps, les hameaux agricoles s'organisent et instaurent des pôles relais. Les bourgs qui concentraient déjà plus de population sont favorisés, comme La-Motte-Du-Caire et Rosans, qui gagnent en attractivité et en influence.

L'espace central du territoire présente à la fois une logique de pôle autour de Sisteron qui s'est constitué progressivement et entraîne autour de lui l'accroissement de bourgs. Au fil des années, des infrastructures de transport s'installent pour relier les différentes communes principales, avec la création de la voie de chemin de fer par exemple. L'arrivée de l'automobile accentue le phénomène

d'implantations des constructions le long de ces axes.

À l'Est, les communes sont partagées entre un bourg, La-Motte-Du-Caire, et de nombreux hameaux avec une plus forte dispersion du bâti qu'à l'ouest de la Communauté de Communes.

Alors que le territoire forme les prémices de son armature territoriale actuelle, la population s'amenuise avec un taux d'évolution de population à -0.68 % jusqu'au XX^e siècle. Ce phénomène est fortement lié à une déprise dans les vallées et le début de l'exode rural. Le Sisteronais-Buëch perd plus de 4 800 habitants qui partent vers les pôles urbains industrialisés locaux ou plus lointains.



Source: Série historique des populations depuis 1876, INSEE, Carte de l'état-major 1820-1866, Géoportail

Le XXe siècle, une déprise des bourgs ruraux et une consolidation des villes principales

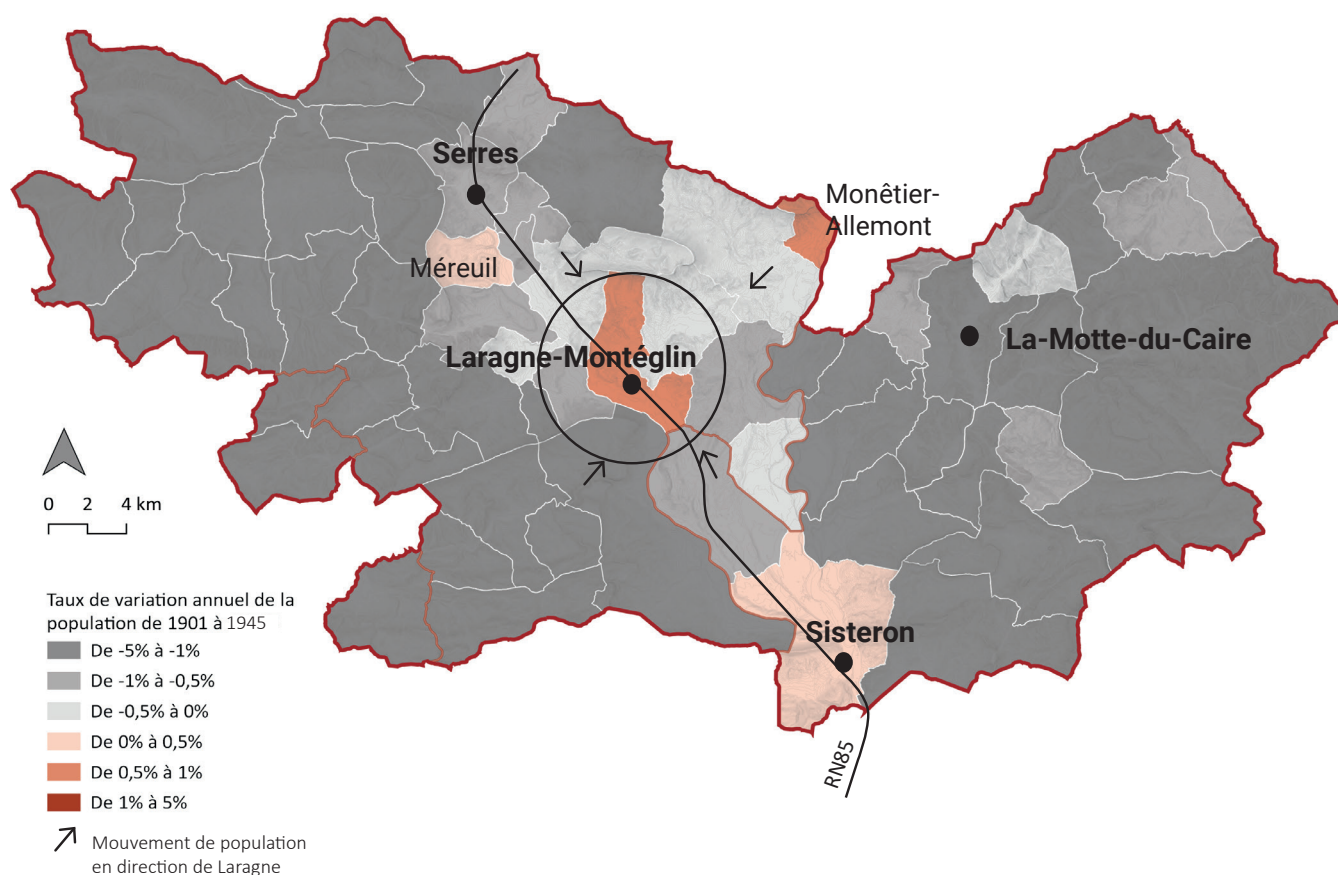
Première moitié du XXe : un exode rural marquant

La première moitié du XXe siècle se caractérise par un déclin de la croissance démographique (-0,76 %) avec une population de 17 371 habitants en 1954 contre 25 977 cinquante ans auparavant. La chute du solde naturel du territoire s'explique par un départ des jeunes actifs vers les pôles d'emploi conjugué à l'impact des deux guerres mondiales. L'attractivité du territoire est également affaiblie notamment pour les jeunes agriculteurs par une activité agricole fragilisée faute de marché. Cet exode rural, phénomène national, se ressent fortement dans l'enceinte du Sisteronais.

Cependant, quelques communes, dont Laragne-Montéglin, restent motrices dans cette période et continuent de gagner des habitants.

Comparativement à d'autres territoires ruraux, cette perte de population est moindre, mais le faible taux de peuplement initial fait de l'exode rural un tournant important dans la structure du territoire.

PREMIÈRE MOITIÉ DU XXe



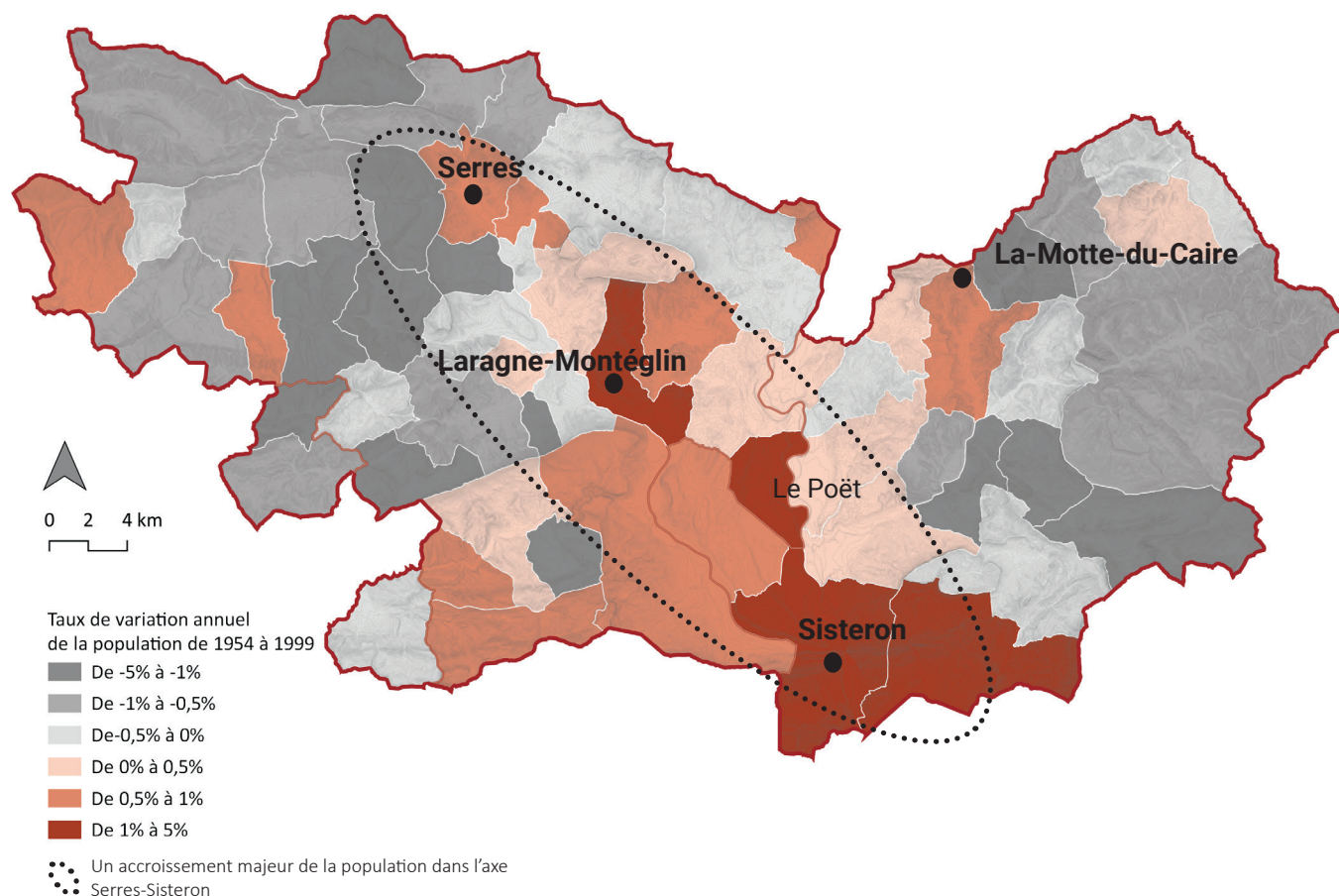
Source : INSEE série historique, 2018

Un regain de population sur l'axe Serres – Sisteron

Dans les années 1950, le poids démographique et la position géographique influent sur l'équipement des villes et le ruissellement sur les communes limitrophes.

La fin du XXe siècle marque une phase ascendante pour le territoire qui retrouve un solde positif avec une moyenne de +0,56 %, soit près de 5 000 habitants supplémentaires. Ceux-ci se dirigent dans les villes qui s'étoffent. Laragne-Montéglin et Sisteron jouent un rôle majeur dans cet accueil de population (+1,20 %). Les communes s'équipent et se dotent de moyen pour répondre à cet accroissement soudain en construisant logements pavillonnaires et HLM, équipements, pôles de santé et commerces.

DEUXIÈME MOITIÉ DU XXe



Source : INSEE série historique, 2018

Le XXI^e siècle marqué par la périurbanisation et l'influence des bassins extérieurs

L'accroissement des populations se poursuit au début des années 2000. Les apports de populations sont importants notamment dans les communes périphériques des polarités principales. Cette dynamique est répartie sur l'ensemble du territoire avec près de 3 000 habitants supplémentaires, même si les communes les plus éloignées échappent à cette vague d'affluence. Des communes accueillent des ménages en lien avec les pôles limitrophes.

L'autoroute permet notamment aux travailleurs de profiter du cadre de vie, tout en travaillant dans les grandes centralités comme Gap, Aix-en-Provence et Marseille.



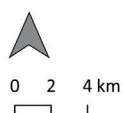
Armature territoriale du SRADDET, approuvée en juin 2019

PREMIÈRE MOITIÉ DU XXI^e

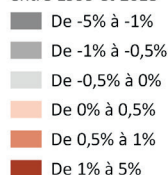
GRENOBLE

GAP

NYONS



Taux de variation annuel
de la population
entre 1999 et 2018



↪ L'augmentation des populations dans les communes
autour des principales polarités

AIX-MARSEILLE



ENJEUX

ORGANISATION TERRITORIALE

- > La définition d'une armature territoriale
- > La vitalité des communes éloignées des pôles de proximité
- > Le maintien de la qualité de vie

RÔLE DES PÔLES

- > L'attractivité et le rayonnement des pôles afin de répondre aux besoins du territoire
- > La relation équilibrée entre les polarités intra et extra-territoriales
 - > L'accessibilité des pôles



FEUILLET 2

**UN TERRITOIRE QUI
INTERAGIT AVEC SON
ENVIRONNEMENT LOCAL**



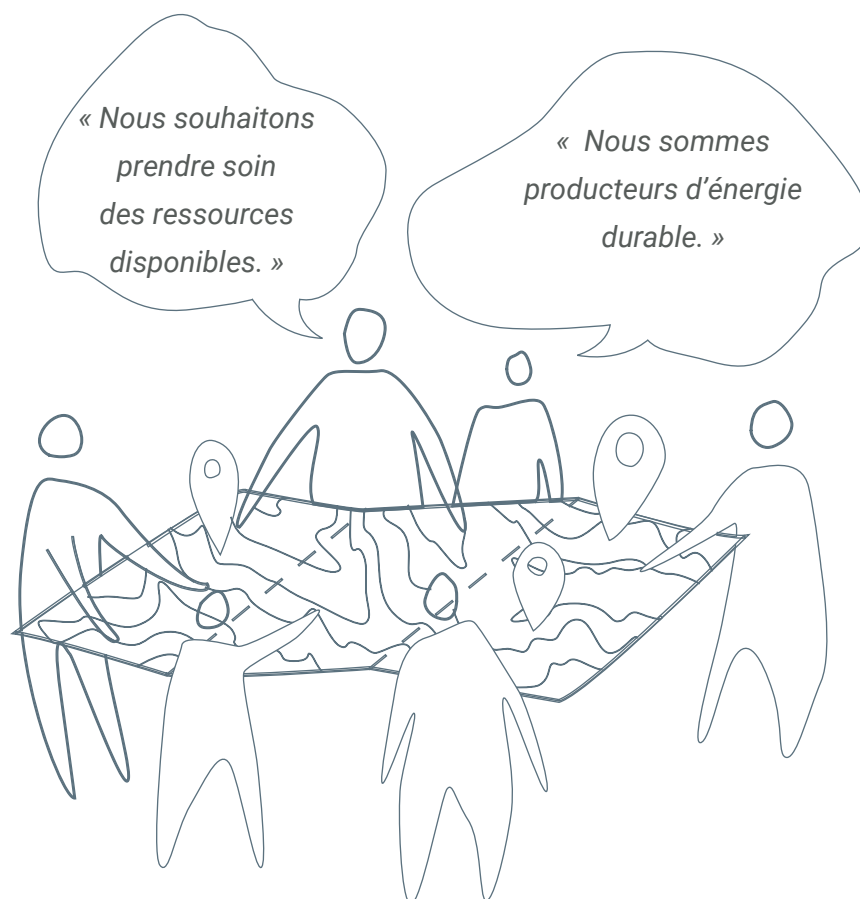
Cittànova



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Un territoire qui interagit avec son environnement local

Le Sisteronais-Buëch est fortement lié à son environnement. Il exploite ses caractéristiques naturelles pour produire de l'énergie renouvelable, notamment de la filière hydraulique. D'autres filières comme le bois, sont en revanche sous-exploitées, même si des projets apparaissent pour valoriser ce qui représente 68 % de la surface de la CCSB. Le paysage est transformé par endroits par le développement de ces infrastructures, et les élus souhaitent minimiser ces impacts. L'environnement présente également des risques qui peuvent, à terme, porter des conséquences sur les filières conçues pour l'exploitation des ressources environnementales, et le paysage.



PAROLES D'ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Entretiens, questionnaires, conversations territoriales, etc.

1. UN SUPPORT D'ÉNERGIE DURABLE

Un territoire qui produit de l'énergie durable

Sur le territoire, la production d'énergie totale atteint 759 GWh/an en 2019. 100 % de l'énergie produite est d'origine renouvelable, dont 83 % provient de l'hydroélectricité, une source d'énergie variable au cours des années.

Ces énergies interagissent parfois fortement avec l'environnement local : l'hydraulique est très dépendante du débit des cours d'eau, les installations, notamment photovoltaïques, ont un impact paysager, le bois de chauffage émet des particules, etc.

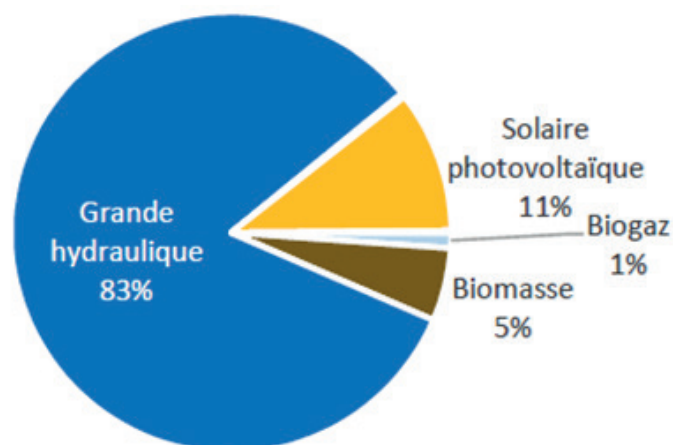
Le territoire a un fort potentiel de développement des énergies renouvelables de types photovoltaïques et éoliens. Les communes, acteurs privés et particuliers portent de nombreux projets. Les élus souhaitent encadrer ces installations, afin de minimiser l'impact de l'implantation de ces structures dans le paysage.



Site RTE visité durant le Bus Tour _Cittànova



Canal de la Durance _Cittànova

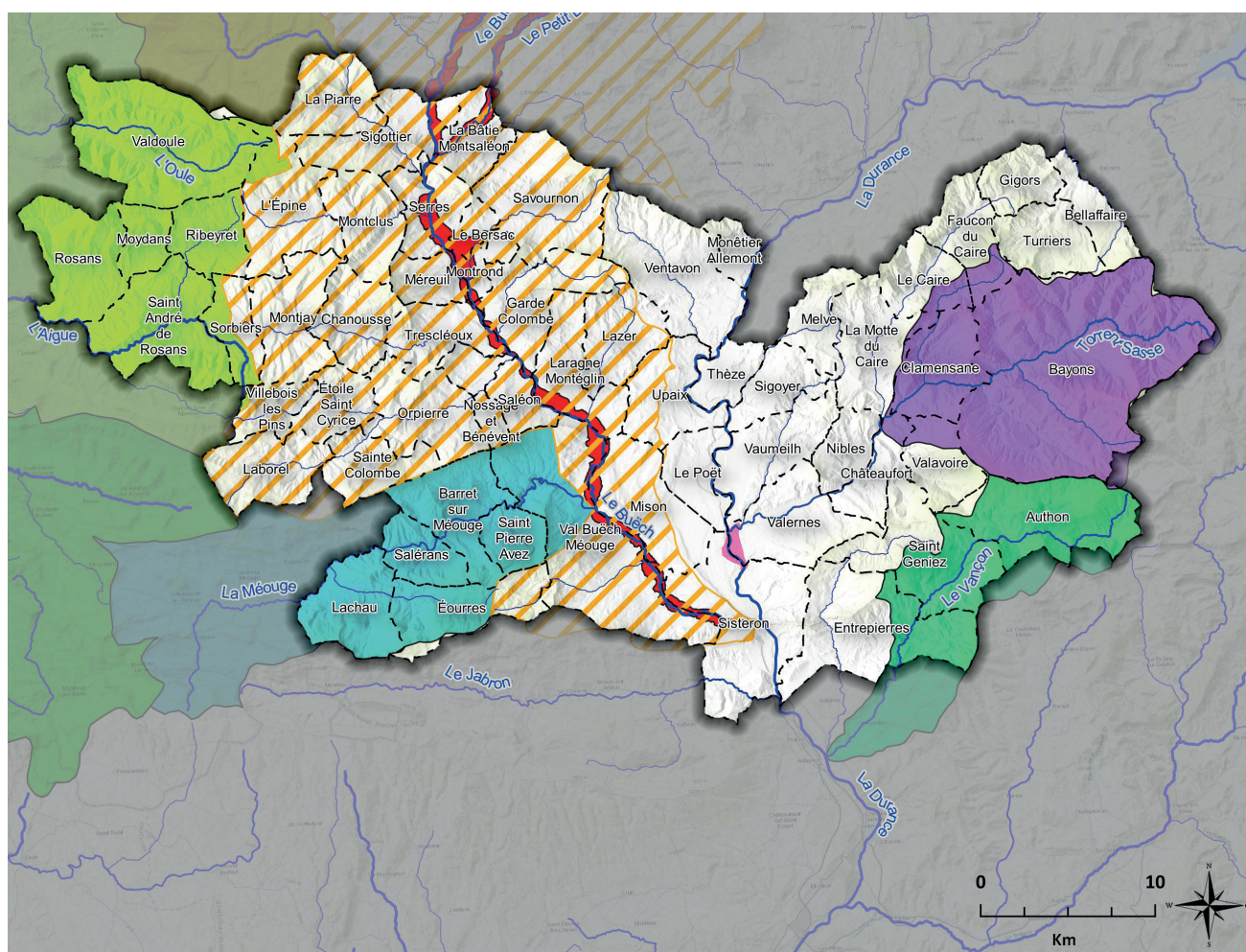


Répartition de la production d'énergie par type en 2019 sur le territoire _EIE

Une ressource en eau qui se fragilise face aux évolutions du climat

Les masses d'eau du territoire sont globalement en bon état (seule la Durance est en mauvais état chimique, et 11 cours d'eau n'atteignent pas le bon état écologique). Le changement climatique pourra engendrer des hausses de température de l'eau et des sécheresses, rendant les masses d'eau plus fragiles face aux pollutions et aux prélèvements. Par ailleurs, l'agriculture a aujourd'hui un impact élevé, et ses besoins futurs pourraient augmenter, accentuant les pressions sur l'eau. Concernant l'aspect quantitatif, bien que les nappes soient toutes en bon état, plusieurs

sous-bassins sont en déficit global. De fait, des épisodes de sécheresse récents et successifs liés au changement climatique ont créé des tensions sur l'approvisionnement en eau potable de certaines communes (quantité disponible réduite ou qualité dégradée) et ont réduit de façon importante le débit d'étiage, rendant le milieu récepteur encore plus sensible aux déversements d'effluents mal traités par certaines stations d'épuration, ou parfois non traités lorsque les communes ne disposent pas de station en bout de réseau de collecte. Ce phénomène étant encore accentué par les prélèvements d'eau destinés à l'irrigation. Cependant, des initiatives sont prises en ce sens. Par exemple, certains agriculteurs de Val-Buëch-Méouge ont choisi des espèces moins consommatrices d'eau pour leurs cultures.



Secteur à enjeux qualitatif et quantitatif _ EIE

- Cours d'eau principaux
- Zones de répartition des eaux
- Alluvions du Buëch
- Sous bassin du Buëch
- Affluents moyenne Durance aval : Vançon
- Eygues
- Ouvèze vaclusienne
- Sasse amont
- Sous bassin de la Méouge
- Sous-bassin de la Drôme
- Zones de sauvegarde d'une ressource non exploitées actuellement**
- Sisteron
- Éléments de repère**
- Limites communales

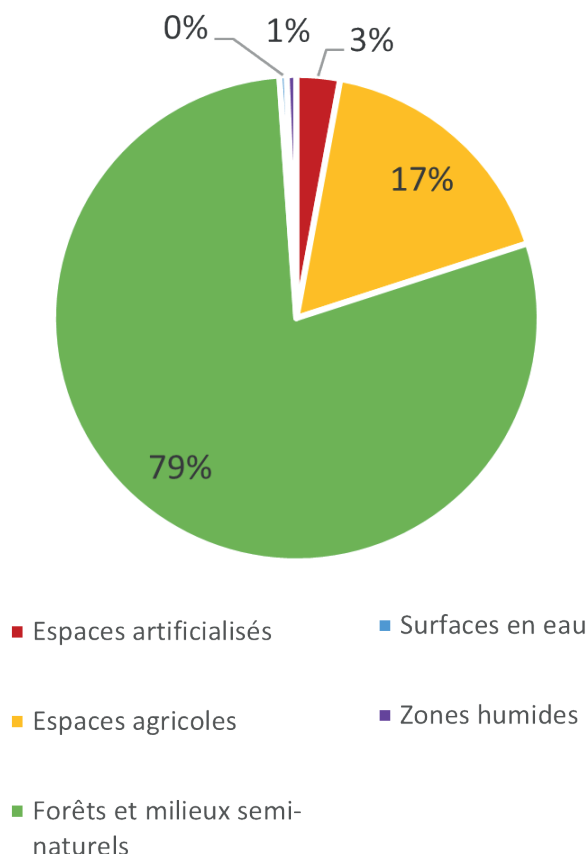
2. DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET MINÉRALES MOBILISABLES

La valorisation des espaces agricoles et naturels

La nature est omniprésente, enveloppant les espaces bâtis dispersés au sein de la campagne. La forêt, les milieux semi-naturels et les surfaces agricoles représentent 96 % du Sisteronais-Buëch.

Ressources historiques et économiques, ces espaces sont de formidables atouts qui font entièrement partie de l'identité des communes de l'intercommunalité. Les espaces urbanisés et les infrastructures routières ne concernent qu'une infime partie du territoire.

Cependant, contrairement à l'activité agricole qui produit activement des ressources pour le Sisteronais-Buëch, notamment sur son volet économique, la forêt est peu exploitée au regard de son potentiel.



L'omniprésence de la forêt

De façon générale, la région PACA est très boisée, prenant la seconde place dans le classement après la Corse. Le Sisteronais-Buëch est l'un des EPCI les plus boisés de la région. 68 % de la surface de l'intercommunalité est occupée par la forêt, soit 97 417 hectares, représentant 3,5 hectares par habitant.

Le taux diffère en fonction des communes, atteignant pour certaines jusqu'à 90 % de leur surface totale. Cependant, plus de la moitié des surfaces forestières sont privées. La surface restante est partagée entre forêts communales et domaniales.

En termes de surface, les conifères sont un peu plus représentés que les feuillus. Chacun occupe environ 1/3 de la surface forestière. Le dernier tiers contient des forêts mixtes ou des essences non disciplinées. Le territoire est marqué par la présence d'essences de moyenne montagne, avec une forte représentation des pins sylvestres et pins noirs, ainsi que des hêtres et des chênes pubescents.

38,4%

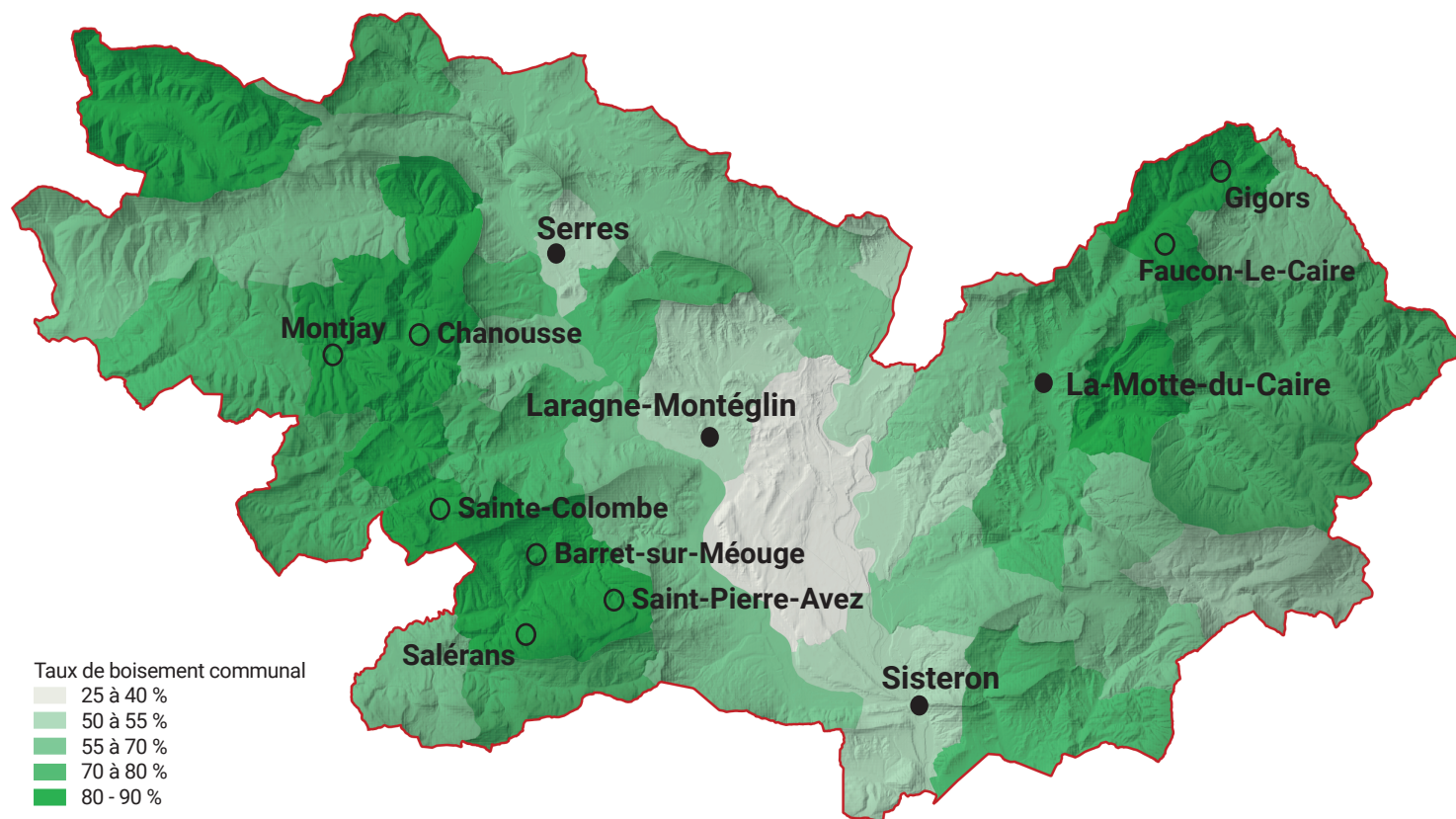


Conifères purs
37 401 ha

31,2%



Feuillus purs
30 393 ha



Le taux de boisement dans les communes _IGN BD Forêt V2

Un volume de bois en croissance, mais difficilement accessible

Le bois présent en forêt de production présente une qualité le destinant principalement à un usage industriel et énergétique, plutôt que pour la construction. Le territoire compte 59 établissements qui exploitent la filière bois (dont entreprises de transformation, type ameublement), comptabilisant 96 employés. 23 sont spécialisés dans la sylviculture et dans l'exploitation forestière, dont 3 à Montclus et 2 à Montjay. Au regard de l'importance des forêts, ce chiffre semble faible, mais les surfaces forestières sont difficilement accessibles pour être exploitées, phénomène expliqué en partie par le relief accidenté et un parcellaire morcelé.

Les entreprises les plus productives dans la filière sont spécialisées dans la construction menuiserie-bois et se situent à Sisteron.

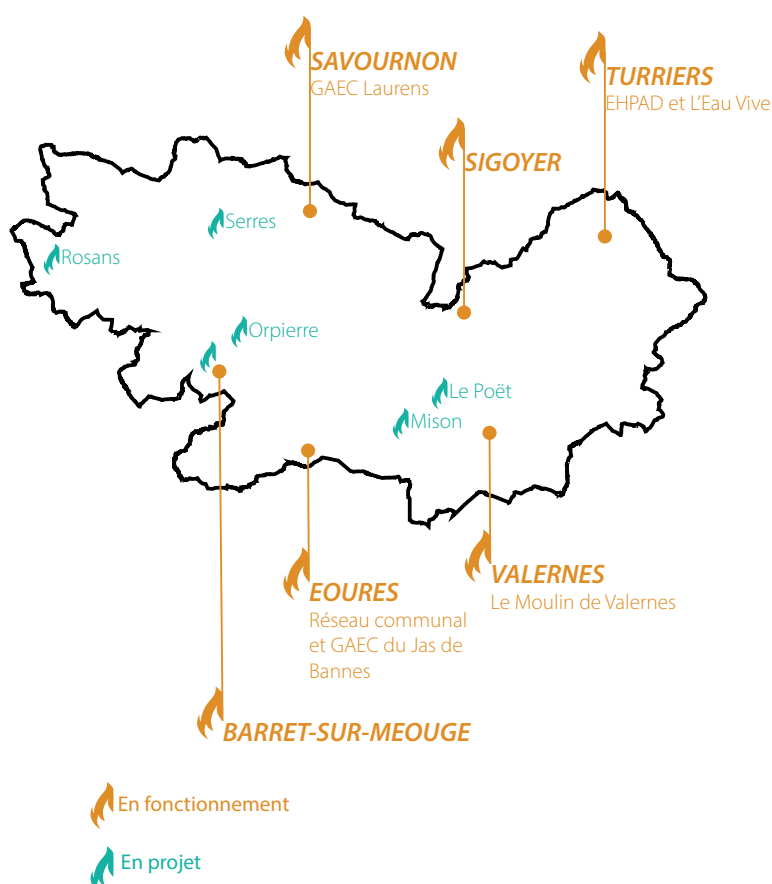


Volume exploitable à l'hectare par classe d'exploitabilité en forêt de production _ ORFM 2019

Des projets d'exploitation en développement

Les acteurs publics et les particuliers engagent des projets de chaufferie. Si au départ, les porteurs de projets venaient du secteur privé, les entités publiques fondent de nouvelles installations. Le débouché principal du bois, comme pour l'ensemble de la région, est principalement le bois-énergie. Ceci diffère du modèle national où environ la moitié de la récolte est destinée au bois d'œuvre.

Sept réseaux de chaleur collectif au bois sont en fonction dans le territoire, dont deux à Eourres. De nouvelles installations sont en projet. Elles utilisent les plaquettes forestières comme combustible, représentant 423 tonnes de bois humide consommé, et produisent entre 35 et 150 kW en fonction des chaufferies. Plusieurs chaufferies concernent le fonctionnement d'un seul établissement, d'où une production plus limitée d'énergie comme les GAEC à Eourres et Savournon.



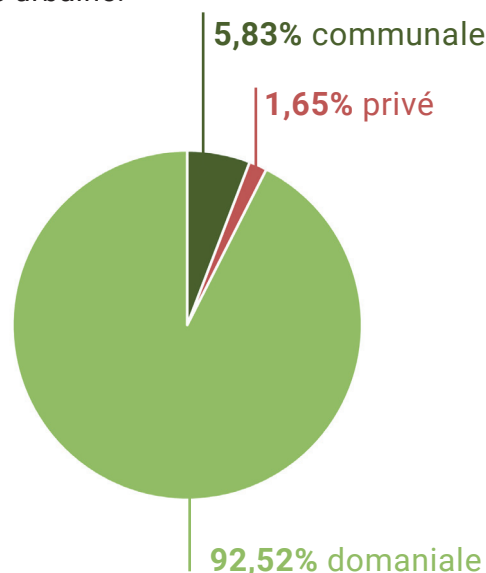
Chaufferie active et en projet _ ORFM 2019

Une gestion durable des milieux forestiers

95,6 % des forêts publiques, dans la région PACA, sont pourvues d'un document de gestion. Toutes les forêts domaniales sont couvertes. La gestion de la forêt est importante pour améliorer la qualité du bois et en pérenniser la ressource, ou encore fortifier la forêt et lutter contre les maladies. Les documents de gestion permettent d'encadrer cette gestion dans un objectif de développement durable. Le territoire possède à l'échelle régionale un Schéma Régional de Gestion Sylvicole général, et a engagé un projet de Charte Forestière à l'échelle de la CCSB. La présence du PNR ajoute une vigilance supplémentaire, par la Charte des Baronnie Provençales par exemple.

Plusieurs labels mettent en valeur la production du bois des Alpes (Label BDA) ou la gestion durable et responsable de ce matériau, et du milieu dont il provient (label PEFC). Ce dernier témoigne d'une démarche entreprise par l'Etat sur le territoire du Sisteronais-Buëch pour ses forêts avec plus de 90 % des forêts domaniales concernées par ce label. Ce chiffre est beaucoup moins élevé dans les forêts communales.

La vigilance sur le milieu forestier vise également à limiter l'impact de fréquentation. 41,4 % des forêts sont sous influence des grandes aires urbaines, et donc d'une affluence de fréquentation qui peut emprunter les 733 km de chemins forestiers partagés. L'influence est moindre que dans d'autres EPCI comme Gap-Tallard-Durance, où la surface forestière est à 100 % sous influence de l'aire urbaine.



La part des Propriétaires certifiés PEFC _ PEFC PACA 2018

L'importance des ressources apportées par l'exploitation des sols

Le sous-sol du Sisteronais-Buëch, riche en ressource minérale, est actuellement exploité par 5 carrières, dont une carrière exploitant un gisement d'intérêt national à Lazer, une carrière exploitant un gisement d'intérêt régional à Ventavon et une carrière produisant des enrochements à Monétier-Allemont.

Le schéma régional des carrières (SRC), document de portée régionale, vise à assurer la durabilité de l'exploitation des ressources minérales. Il fait une estimation des besoins de chaque territoire de SCoT à l'horizon 2032. Pour le Sisteronais-Buëch, le SRC estime que le territoire est à l'équilibre du point de vue de l'approvisionnement en granulats communs (circuits courts) et que cela devrait perdurer, notamment en l'absence de grands chantiers programmés et parce que les besoins devraient diminuer avec l'augmentation du recyclage.

La richesse du Sisteronais - Buëch en matière de ressources minérales est marquée par la présence de plusieurs gisements notamment d'intérêt national pour le gypse, exploité à Lazer, et d'intérêt régional pour les alluvions silico-calcaires des terrasses alluviales de la Durance telles que celles de Ventavon (carrière du Beynon), du Poët

ou encore de Sisteron et pour les roches utilisées à des fins ornementales et de construction avec des gisements présents à Ventavon, Garde-Colombe et Sisteron.

Une gestion durable des besoins en ressources minérales

Les carrières participent à l'économie locale et procurent un gisement à proximité pour différents besoins dans de nombreux domaines et très consommateurs de minerais, notamment la filière BTP (matériaux de construction pour les bâtiments, matériaux pour les routes, etc). La ressource géologique dont ils sont issus est une ressource non renouvelable, dont l'exploitation doit être planifiée, combinée avec l'ensemble des enjeux socioéconomiques, territoriaux et environnementaux, et qui nécessite d'être préservée.

Le SRC définit les gisements potentiellement exploitables, en particulier ceux d'intérêt national et régional. Cette identification doit permettre de faciliter leur intégration dans les documents de planification, afin de maintenir à long terme les possibilités d'exploitation et les accès à ces gisements.

Les carrières participent à l'économie locale et fournissent des matériaux nécessaires pour le territoire. Leur maintien et leur pérennisation s'avère donc nécessaire.



Carrière de Beynon, SAB, à Ventavon, _Cittànova

3. DES PAYSAGES MARQUÉS PAR L'USAGE

Des paysages hétéroclites

Entre vallées du Buëch et de la Durance, versants escarpés, balcons et plateaux, le Sisteronais-Buëch présente des visages très variés, dans lesquels les milieux naturels (cours d'eau, massifs forestiers) et l'agriculture sont des supports (arboriculture et céréales en vallée, quelques vignes sur les coteaux et pastoralisme sur les reliefs). Sur certains secteurs, la déprise agricole pourrait engendrer une fermeture des paysages.

Des coupures paysagères marquant l'implantation de l'Homme

Les infrastructures de transport, notamment l'ensemble RN85/A51 et canal EDF le long de la Durance, ont accompagné le développement urbain pour les activités et le logement, et marquent très fortement le paysage.

Par ailleurs, le développement des énergies renouvelables et certaines constructions agricoles (hangars) peuvent dénaturer le paysage. Les plus impactants restent les champs photovoltaïques, peu intégrés dans leur environnement.



Toit de panneaux photovoltaïque à Lagrand _Cittànova



Toit de panneaux photovoltaïque sur hangar agricole à Mison _Cittànova



Canal de la Durance à Le Poët _Cittànova

**La Plaine
cultivée**



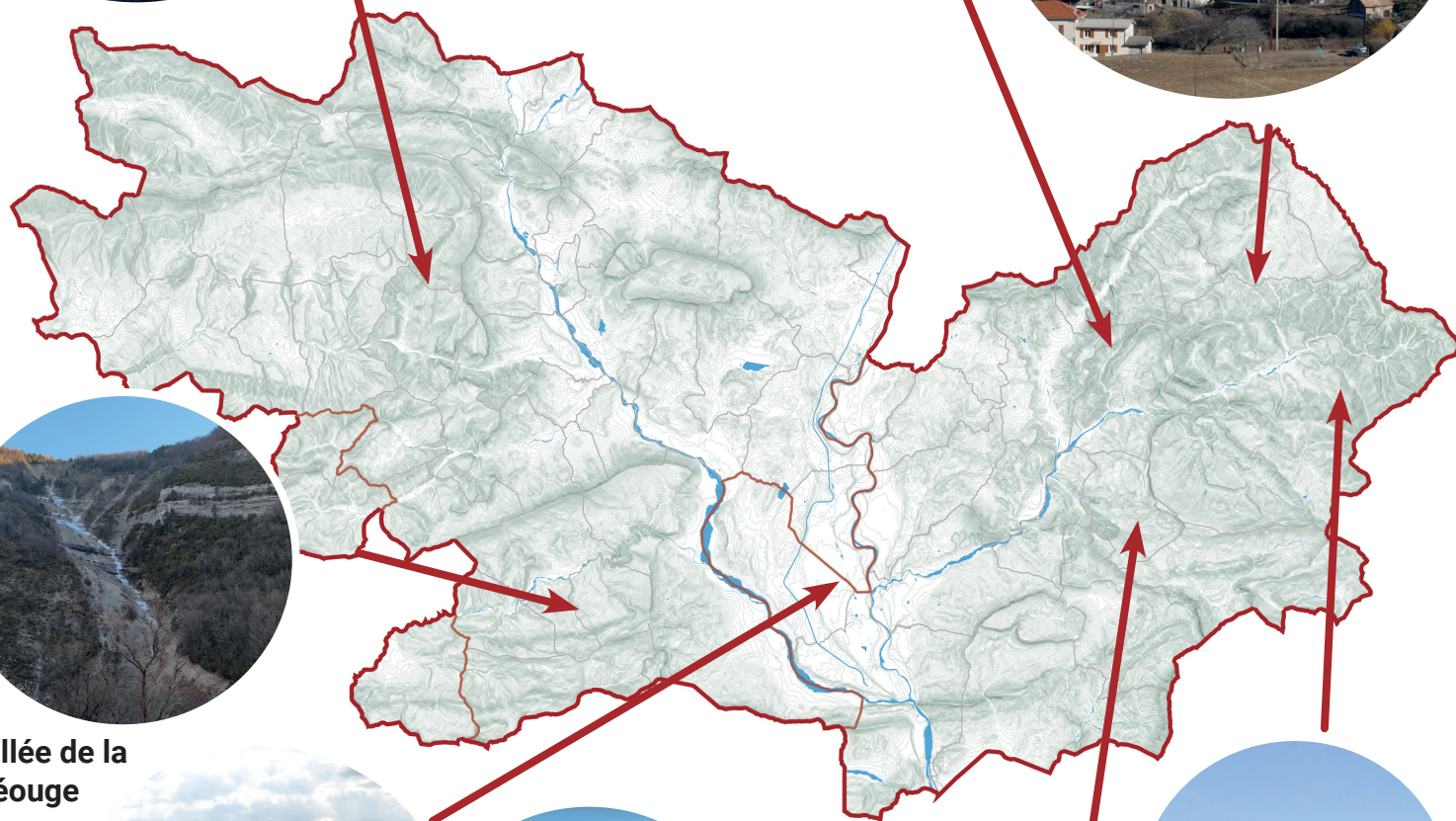
**Les
Baronnies**



**Pays de la
Motte-du-Caire**



**Pays de
Turriers**



**Vallée de la
Méouge**



**Vallée de la
Durance**



**Confluence de
la Durance et
du Buëch**



Balcons de la Durance



**Pays du
Vançon
Athon-Bayon**



**Vallée de la
Sasse
Clamensane**



4. UN TERRITOIRE À RISQUES

Des mouvements de terrain

Quatre types de risques de mouvements affectent la totalité des communes :

- L'aléa retrait-gonflement des argiles couvre la presque totalité du territoire
- Des glissements de terrain ;
- Des éboulements ;
- Les effondrements de cavité.

L'eau, un bien rare et précieux, vecteur d'inondation

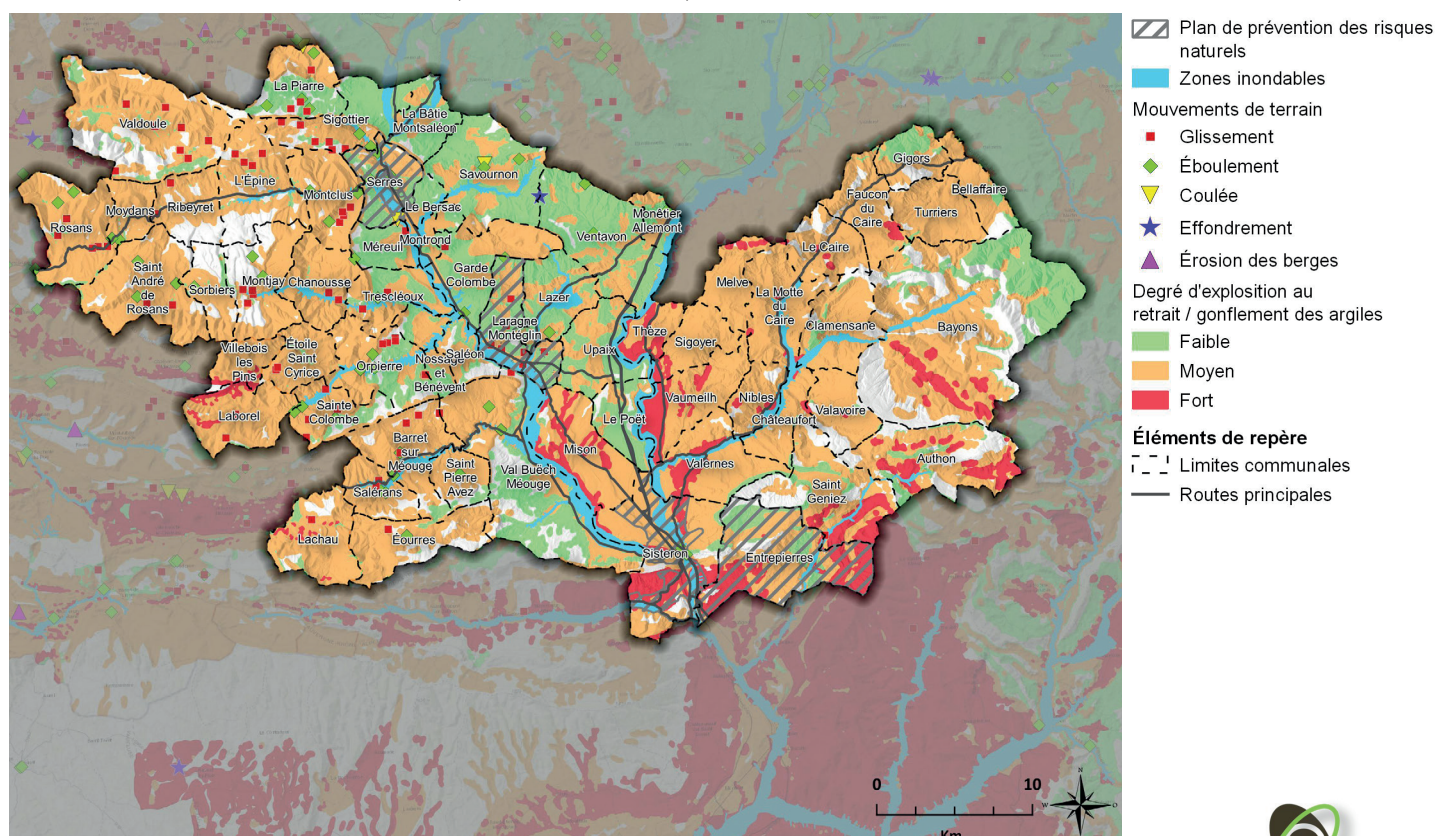
Trois types de risque d'inondation liés au caractère montagnard et à l'occupation du sol sont présents (ruissellement, crues torrentielles de rivière et torrent, remontées de nappe). Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et 4 Plans de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi), le PPRN multirisques de Sisteron et le PPRN retrait gonflement des argiles (RGA) d'Entrepierrres ainsi que le PPRT Sanofi visent une meilleure gestion de ces risques, à différentes échelles. Le danger le plus prégnant reste le risque lié à la rupture du barrage de Serre-Ponçon qui toucherait de façon conséquente la vallée de la Durance et une partie du Buëch (secteur de Mison).

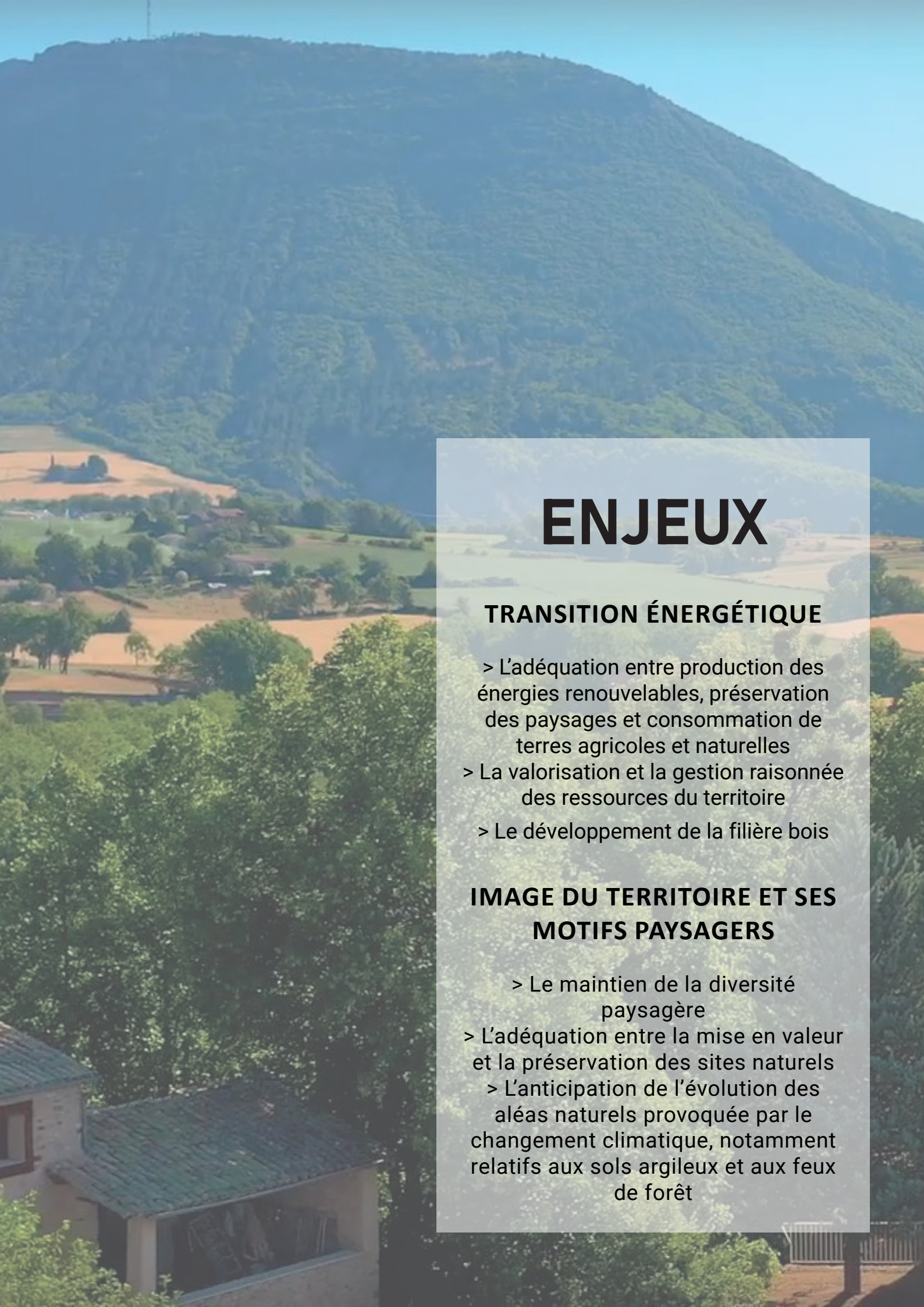
La sécheresse accentuant le risque d'incendie

Le territoire est actuellement peu exposé au risque d'avalanche, de tempêtes, de feux de forêt (aucun arrêté de catastrophe naturelle), sismique et au risque radon. Néanmoins, le nombre de départs de feux augmente depuis les années 2000 et pourrait présager d'une évolution du risque à venir. Entre 2010 et 2020, 348,95 ha de forêt sont concernés par les incendies, provoqués en majeure partie par la foudre ou des incidents involontaires.

Des risques accentués par le réchauffement climatique mais pas seulement

Le changement climatique impacte les risques naturels : augmentation des événements extrêmes (pluies, sécheresses) et donc des aléas (feu de forêt, ruissellement, etc.). Il convient également de noter que le risque incendie s'intensifie non seulement du fait de la sécheresse et du réchauffement climatique, mais également par l'augmentation des pressions anthropiques du territoire et l'extension de l'urbanisation.





ENJEUX

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- > L'adéquation entre production des énergies renouvelables, préservation des paysages et consommation de terres agricoles et naturelles
- > La valorisation et la gestion raisonnée des ressources du territoire
- > Le développement de la filière bois

IMAGE DU TERRITOIRE ET SES MOTIFS PAYSAGERS

- > Le maintien de la diversité paysagère
- > L'adéquation entre la mise en valeur et la préservation des sites naturels
 - > L'anticipation de l'évolution des aléas naturels provoquée par le changement climatique, notamment relatifs aux sols argileux et aux feux de forêt





FEUILLET 3

UN TERRITOIRE REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ



Cittànova



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Un territoire refuge pour la biodiversité

Le cadre de vie et les qualités environnementales sont les atouts principaux énoncés par les élus et les habitants du Sisteronais-Buëch. Le territoire est serti d'espaces naturels, visibles du cœur de plaine aux crêtes de montagnes. Ces espaces s'immiscent dans les espaces urbains et composent une trame bleue fonctionnelle. L'environnement subit également différentes pressions, qui impactent sa constitution, et se répercutent sur les ressources qu'il apporte au territoire.



PAROLES D'ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Entretiens, questionnaires, conversations territoriales, etc.

1. DES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

Des espaces naturels dominants

Le Sisteronais-Buëch présente de nombreux espaces naturels : vieux boisements de feuillus, des cours d'eau, des falaises, des zones humides, etc. Cette richesse et grande variété fait du territoire un lieu remarquable.

Cette forte part de milieux naturels induit que le territoire du Sisteronais-Buech fait office de puits de carbone, grâce à son important couvert forestier (275 kteqCO2 de GES émises pour 345,4 stockées en 2019).

Des sites reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte

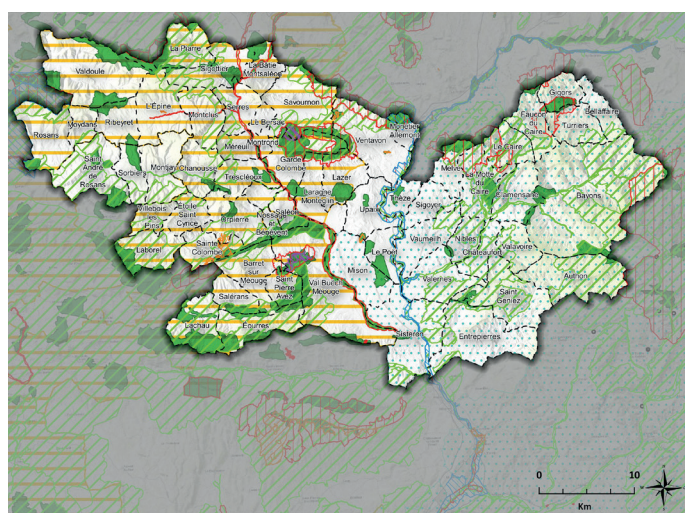
47,6% du territoire sont préservés, mais les périmètres de protection forte sont peu étendus (1,1% de protection réglementaire, 0,6% de protection foncière et 46,8% de protection contractuelle (PNR et Natura 2000). A ce titre, le territoire est particulièrement concerné par

la nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) dont les objectifs de constitution de 30% d'aires protégées sur le territoire national et 10% de protection forte visent non seulement la création d'aires protégées mais aussi la représentativité de la diversité des écosystèmes.

Des lieux de vie d'espèces patrimoniales et protégées

L'abondance de milieux naturels remarquables a permis l'installation et la préservation de nombreuses espèces correspondant aux différentes sous-trame des milieux naturels de la CCSB. Ainsi, on recense :

- pour la sous-trame boisée : des oiseaux tels que le Geai des chênes ou le Pouillot siffleur ; des invertébrés tels que la Rosalie des Alpes ; des reptiles et amphibiens tels que la Salamandre, le crapaud, l'orvet ; des chiroptères tels que le Petit Rhinolophe et le grand murin ; et d'autres mammifères tels que le Chevreuil ou la Belette ;
- pour la sous-trame agricole : des oiseaux tels que le Milan noir, Alouette des champs ; des invertébrés tels que Criquet duettiste ; des reptiles et amphibiens tels que le Lézard des murailles et la Grenouille verte ; des chiroptères tels que Barbastelle d'Europe ; et d'autres mammifères tels que Renard roux ou le Lapin de garenne ;
- pour la sous-trame ouverte et semi-ouverte : des oiseaux tels que la Pie-grièche, le Traquet motteux ; des invertébrés tels que l'Ædipode turquoise ; des reptiles et amphibiens tels que la Vipère aspic, Crapaud calamite ; des chiroptères tels que le Noctule de Leisler ; et d'autres mammifères tels que le Campagnol ;
- pour la sous-trame aquatique et humide : des oiseaux tels que le Héron cendré, l'Aigrette garzette, le Canard colvert ; des insectes aquatiques tels que l'Agrion de Mercure ou le Damier de la Succise ; des invertébrés aquatiques tels que la Gammare, l'Écrevisse ; des reptiles et amphibiens déjà cités ; des chiroptères tels que le Murin de Daubenton ; d'autres mammifères tels que Loutre d'Europe ; et des poissons tels que l'Anguille, la Truite, le Poisson-chat.



Synthèse des périmètres de protection _EIE

Périmètres de protection

Natura 2000

Zones de protection spéciale

Sites d'importance communautaire
JOUE (ZSC, SIC)

ZNIEFF

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

Protection internationale

Géoparc

Protection contractuelle

Parcs naturels régionaux

Protection par la maîtrise foncière

Espaces naturels sensibles

Terrains des Conservatoires
des espaces naturels

Protection réglementaire

Réserves biologiques

Réserves Naturelles Nationales

Éléments de repère

Limites communales

2. UNE TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE

Une trame verte dense favorisée par le relief, une mosaïque de milieux et l'hétérogénéité de la présence de l'eau

La forte part des milieux naturels sur le territoire constitue un réseau de continuités écologiques remarquable et fonctionnel, basé sur les milieux forestiers et agronaturels. Les pratiques agricoles participent également au maintien des continuités, à travers les prairies et le pastoralisme notamment.

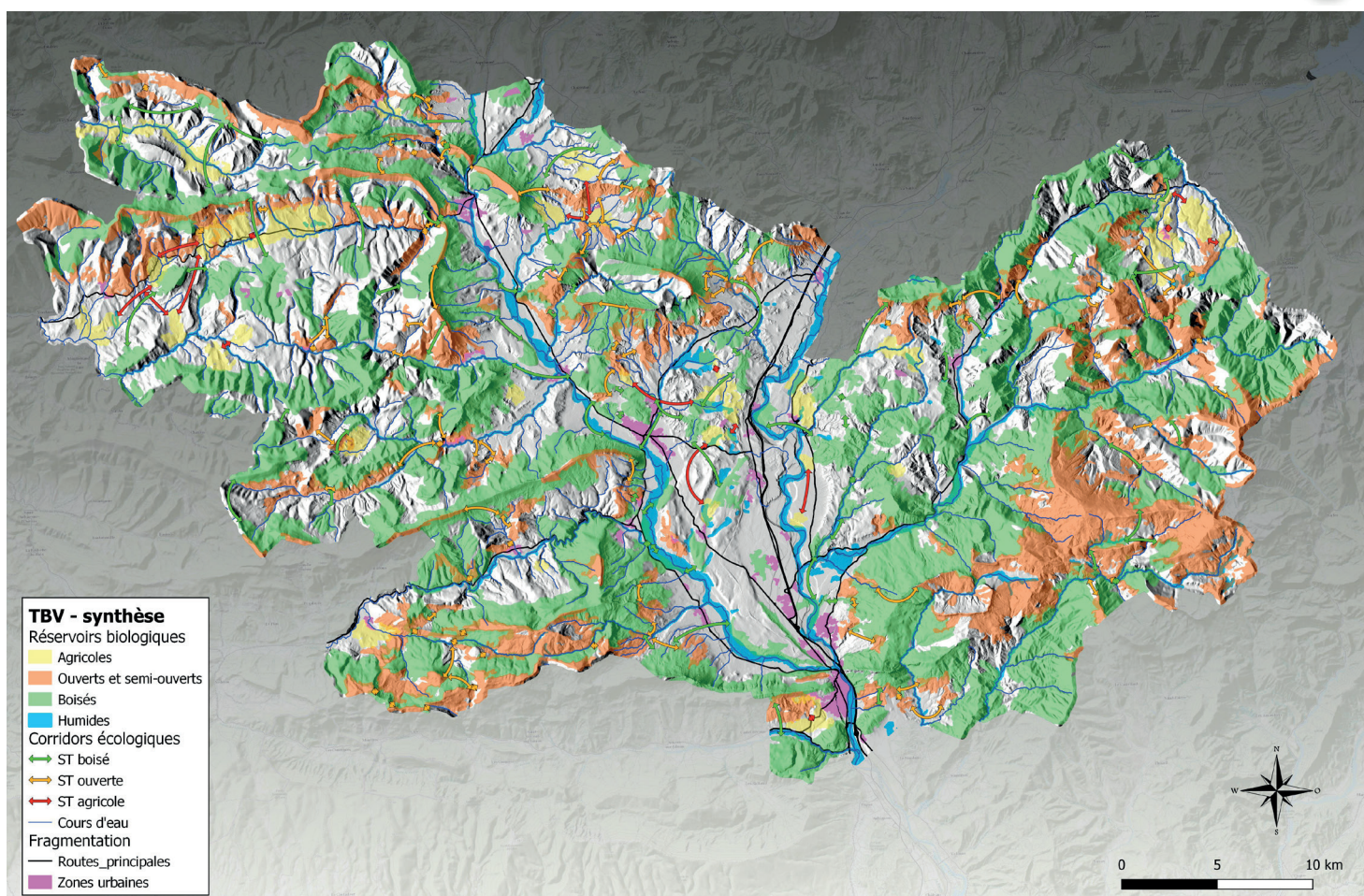
Une trame bleue comme artère du territoire

Le réseau hydrographique, dont la Durance et le Buëch comme axes majeurs, est également très important pour la trame bleue. Les nombreux cours d'eau de vallée constituent autant d'axes

de déplacement pour les espèces inféodées aux milieux aquatiques. Les zones humides d'accompagnement ou isolées en constituent également un élément majeur. Les plans d'eau sont souvent créés et exploités pour la production d'énergie (ex : Lazer) ou comme base de loisir (ex: La Germanette, Serres). La préservation des rives n'a donc pas le même intérêt sur ces espaces précis que les plans d'eau « naturels ».

Une préservation de la trame verte et bleue qui bénéficie également aux autres trames

La trame verte et bleue s'accompagne de différentes autres trames (noire – pollution lumineuse, brune – continuité des sols, etc.), avec lesquelles elle se recoupe généralement et dont les enjeux ciblent leur préservation dans les zones plus urbaines particulièrement.



3. DES MILIEUX ET ESPÈCES INFLUENCÉS PAR LA CONSOMMATION D'ESPACES

Le développement des zones résidentielles, des équipements et des activités économiques peut engendrer une consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF). L'analyse de la consommation d'ENAF expose les surfaces consommées sur la période 2011-2021, et la nature des constructions qui les consomment.

Les données choisies pour réaliser cette analyse sont celles du portail de l'artificialisation des sols mis en place par le ministère de la transition et de l'écologie.

Rappel du contexte réglementaire

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, également appelée loi climat et résilience est promulguée en Aout 2021. Elle prévoit que sur la période 2021-2031, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ne peut être supérieure à la moitié de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers observée sur la période 2011-2021. Le SCoT doit, à partir de cette base et de la territorialisation des objectifs nationaux de sobriété foncière inscrite dans le SRADDET, proposer un objectif de modération de la consommation foncière par tranche de dix ans. Ces dispositions visent à atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette à horizon 2050.

Rappel des définitions

Définitions de consommation et d'artificialisation selon SPARTE, plateforme du gouvernement

« L'article 194 de la loi Climat & Résilience précise que la consommation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAF) est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné.

Même si cet article peut sembler rester dans le flou, le caractère urbanisé d'un espace est la traduction de l'usage qui en est fait. Ce n'est plus un espace d'usage NAF. Si l'artificialisation des sols traduit un changement de couverture physique, la consommation traduit un changement d'usage. A

titre d'exemple, un bâtiment agricole artificialise mais ne consomme pas. »

Prise en compte des parcs photovoltaïques

Le territoire de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'étend sur trois départements dont les méthodologies d'analyse de la consommation d'espaces NAF disponible sur le portail national d'artificialisation des sols varient légèrement.

La seule différence de méthodologie est celle de la prise en compte des parcs photovoltaïques. En effet, dans les Alpes-de-Haute-Provence 3 communes disposent, en 2021, de parcs photovoltaïques construits : Sisteron (8,6 ha), Melve (10,9 ha) et Mison (8 ha) soit un total de 27,5 ha. Ces surfaces ont été comptabilisées dans l'analyse proposée par le portail de l'artificialisation, soit en destination « activité » soit en « destination inconnue ». Du côté du département des Hautes-Alpes, 5 communes disposent de parcs photovoltaïques construits : La Bâtie-Montsaléon (24 ha), Trescléoux (3 ha), Sorbiers (5 ha), Montjay (13,7 ha), Upaix (3,18 ha), soit un total de 48,8 ha. Contrairement aux Alpes-de-Haute-Provence, seules 1,28 ha ont été comptabilisés dans l'analyse du portail de l'artificialisation.

Les natures principales des constructions sur la dernière décennie

L'analyse de la consommation d'espaces NAF sur la période 2011-2021 aboutit à un chiffre total de 129,02 hectares consommés, toutes destinations confondues.

Elle détaille la nature des espaces consommés selon 4 catégories : surfaces consommées pour activité, pour habitat, surface mixte et destination inconnue.

La part de surfaces consommées à destination des logements est largement supérieure aux autres destinations avec 60,7 ha sur 129,02 hectares consommés au total. Cela s'explique principalement par la dominance des maisons individuelles au sein de la production récente de logements.

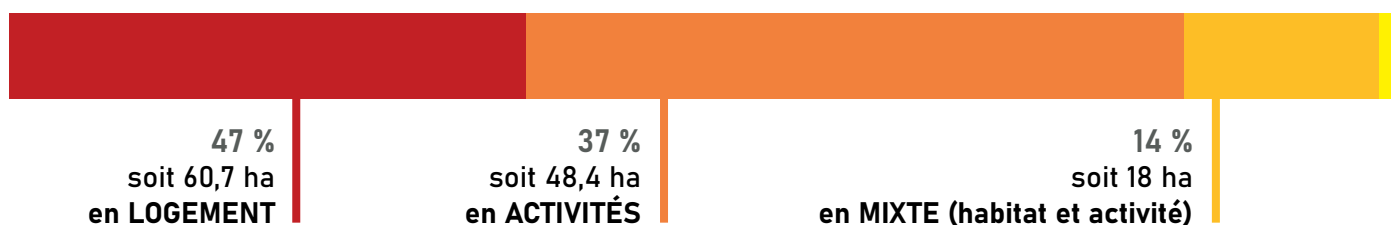
Les activités économiques sont le second poste de consommation des sols avec 48,37 hectares consommés, suivi par les surfaces mixtes (12,51 ha) et 1,26 ha pour les surfaces consommées à destination inconnue.

des taux de consommation foncière très bas : 54 communes comptent moins de 3 % de la surface totale consommée. Les communes captant plus de 7 % de la consommation sont majoritairement celles les plus peuplées et qui ont fait l'objet de nombreux projets. Par exemple, l'accroissement des zones d'activités à Sisteron, induit plus de 35 ha consommés pour ce domaine. Laragne-Montéglin, Val-Buëch-Méouge et Mison ont, quant à elles, consommé de l'espace principalement au titre de la construction résidentielle, mais également pour le développement des filières économiques.

Territorialisation de la consommation d'espaces

La consommation sur dix ans se concentre en premier lieu sur le pôle de Sisteron, qui comprend plus de 36 % de toute la surface consommée (46,6 hectares), principalement à destination d'activités. La plupart des communes présentent

Analyse de la consommation foncière par destination sur la période 2011-2021
(source : portail de l'artificialisation, CEREMA)



Analyse de la consommation d'ENAF par commune (source : portail de l'artificialisation, CEREMA)

Commune	Total des surfaces d'ENAF consommées 2011-2021 (en m²)		Population municipale en 2019	A destination des activités		A destination de l'habitat		A destination mixte (habitat et activités)		A destination inconnue		Nombre de ménages par ha artificialisée à destination de l'habitat (période 2013-2018)	Nombre de m² artificialisé par habitant supplémentaire (période 2013-2018)
	m²	% de la conso totale de la CCSB		m²	%	m²	%	m²	%	m²	%		
Authon	3953	0,3	63	0	0,0	3953	100,0	0	0,0	0	0,0	30	214,29
Bayons	9535	0,7	186	0	0,0	8535	89,5	0	0,0	1000	10,5	-85	-86,96
Bellaffaire	1683	0,1	140	0	0,0	1683	100,0	0	0,0	0	0,0	66,67	-13,64
Le Caire	0	0,0	74	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
Châteaufort	2980	0,2	28	0	0,0	2980	100,0	0	0,0	0	0,0	-13,42	1490
Clamensane	7240	0,6	174	0	0,0	7240	100,0	0	0,0	0	0,0	-30	-200
Entrepierrès	22694	1,8	373	0	0,0	19416	85,6	3278	14,4	0	0,0	19,68	-369,5
Faucon-du-Caire	3289	0,3	56	0	0,0	3289	100,0	0	0,0	0	0,0	-14,88	0
Gigors	4444	0,3	61	0	0,0	4444	100,0	0	0,0	0	0,0	27,07	1847
Melve	120678	9,4	123	0	0,0	15462	12,8	0	0,0	105216	87,2	10,7	1518,25
Mison	134388	10,4	1125	51815	38,6	72330	53,8	3250	2,4	6993	5,2	19,67	1169,08
La Motte-du-Caire	25895	2,0	557	0	0,0	22302	86,1	3593	13,9	0	0,0	24,05	844,9
Nibles	8903	0,7	41	0	0,0	2626	29,5	0	0,0	6277	70,5	92,17	-217
Saint-Geniez	1000	0,1	101	0	0,0	1000	100,0	0	0,0	0	0,0	110	111,11
Sigoyer	10388	0,8	104	1339	12,9	9049	87,1	0	0,0	0	0,0	27,86	5647
Sisteron	466842	36,2	7579	371390	79,6	91498	19,6	2459	0,5	1495	0,3	26,85	644,69
Thèze	12132	0,9	233	4100	33,8	8032	66,2	0	0,0	0	0,0	25,77	515,7
Turriers	11980	0,9	326	1363	11,4	10501	87,7	0	0,0	116	1,0	-85,44	-127,7
Valavoire	1301	0,1	39	0	0,0	1301	100,0	0	0,0	0	0,0	-166,11	-150,5
Valernes	6941	0,5	247	0	0,0	2967	42,7	0	0,0	3974	57,3	-10,11	-329,67
Vaumeilh	9727	0,8	265	4470	46,0	5257	54,0	0	0,0	0	0,0	-14,29	700
Barret-sur-Méouge	6391	0,5	220	0	0,0	6391	100,0	0	0,0	0	0,0	-58,82	-255
La Bâtie-Montsaléon	4659	0,4	255	0	0,0	4659	100,0	0	0,0	0	0,0	90	90,91
Le Bersac	4266	0,3	145	0	0,0	4266	100,0	0	0,0	0	0,0	9,71	-515
Valdoule	9174	0,7	221	0	0,0	8744	95,3	0	0,0	430	4,7	13,11	471,44
Chanousse	500	0,0	40	0	0,0	500	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0
Éourres	3285	0,3	130	500	15,2	2785	84,8	0	0,0	0	0,0	50	625
L'Épine	6892	0,5	200	0	0,0	5104	74,1	1788	25,9	0	0,0	80,88	232,23
Étoile-Saint-Cyrice	500	0,0	30	0	0,0	500	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0
Garde-Colombe	15665	1,2	530	7078	45,2	7087	45,2	0	0,0	1500	9,6	6,54	-877,67
Laragne-Montéglin	80520	6,2	3537	9068	11,3	70547	87,6	905	1,1	0	0,0	11,76	1203,41
Lazer	7305	0,6	351	0	0,0	7259	99,4	46	0,6	0	0,0	32,44	837,33
Méreuil	1000	0,1	85	0	0,0	1000	100,0	0	0,0	0	0,0	50	-1000
Monétier-Allémont	5458	0,4	282	0	0,0	5458	100,0	0	0,0	0	0,0	-34,98	-95,29
Montclus	0	0,0	54	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
Montjay	17519	1,4	104	12741	72,7	4778	27,3	0	0,0	0	0,0	10,8	0
Montrond	4351	0,3	80	0	0,0	4351	100,0	0	0,0	0	0,0	-17,86	164,71
Moydans	382	0,0	42	287	75,1	95	24,9	0	0,0	0	0,0	-421,05	-6,33
Nossage-et-Bénévent	500	0,0	16	0	0,0	500	100,0	0	0,0	0	0,0	140	125
Orpierre	5828	0,5	355	35	0,6	5793	99,4	0	0,0	0	0,0	55,67	126,22
La Pierre	3255	0,3	92	0	0,0	3255	100,0	0	0,0	0	0,0	44,35	563,75
Le Poët	78803	6,1	788	355	0,5	33999	43,1	2202	2,8	42247	53,6	29,56	458,58
Ribeyret	1500	0,1	113	0	0,0	1500	100,0	0	0,0	0	0,0	160	38,46
Val Buëch-Méouge	27921	2,2	1345	1068	3,8	26329	94,3	524	1,9	0	0,0	19,77	904,57
Rosans	9836	0,8	468	662	6,7	9174	93,3	0	0,0	0	0,0	-60,54	-116,11
Saint-André-de-Rosans	2090	0,2	152	0	0,0	2090	100,0	0	0,0	0	0,0	333,33	12,5
Sainte-Colombe	0	0,0	53	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
Saint-Pierre-Avez	500	0,0	29	0	0,0	500	100,0	0	0,0	0	0,0	80	-250
Saléon	9261	0,7	89	0	0,0	9261	100,0	0	0,0	0	0,0	12,96	-3087
Salérans	1066	0,1	87	0	0,0	1066	100,0	0	0,0	0	0,0	-54,64	-20,33
Savournon	2847	0,2	256	0	0,0	2347	82,4	500	17,6	0	0,0	80,95	156,47
Serres	16359	1,3	1285	0	0,0	16359	100,0	0	0,0	0	0,0	62,44	191,63
Sigottier	10458	0,8	90	0	0,0	500	4,8	0	0,0	9958	95,2	60	83,33
Sorbiers	618	0,0	35	0	0,0	618	100,0	0	0,0	0	0,0	-48,54	-103
Trescléoux	10427	0,8	313	0	0,0	9089	87,2	0	0,0	1338	12,8	19,87	2180,33
Upaix	14821	1,1	454	887	6,0	13434	90,6	0	0,0	500	3,4	29,85	145
Ventavon	49070	3,8	584	16501	33,6	32569	66,4	0	0,0	0	0,0	10,54	421,8
Laborel	1000	0,1	100	0	0,0	1000	100,0	0	0,0	0	0,0	10	-100
Lachau	10192	0,8	236	0	0,0	10192	100,0	0	0,0	0	0,0	0	81,64
Villebois-les-Pins	0	0,0	15	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
CCSB	1290212	100	25156	483659	37,49	606964	47,0	18545	1,4	181044	14,0	869,34	15895,63

Le changement climatique

Les écosystèmes sensibles sont fragilisés par les évolutions climatiques, en particulier les milieux montagnards et alpins, dont les espèces ne vont potentiellement pas réussir à trouver de refuge adapté à leurs besoins. De plus, la hausse des températures induit une augmentation potentielle des déplacements d'espèces, dont les invasives qui menacent la biodiversité locale.

Par ailleurs, la hausse potentielle des incendies de forêt menace directement les espèces forestières.

Les activités pouvant impacter les milieux

Le réseau hydrographique abrite une faune et une flore riche. La baisse des débits probable, associée à une stagnation voire une augmentation des émissions polluantes dans l'eau, notamment, pourrait impacter plus fortement les écosystèmes à l'avenir.

La fréquentation et les pratiques touristiques et de loisirs

La fréquentation touristique et de loisir a un impact sur la faune, qui est perturbée par les passages (quads, randonneurs, promeneurs, cyclistes, etc.). La CCSB incite à une meilleure gestion et une meilleure répartition des touristes sur le territoire afin de limiter les incidences de certains aménagements (pistes de VTT, sports aquatiques, etc.) sur la modification du milieu et la destruction d'espèces.

Certains milieux font l'objet de projet afin de limiter l'impact touristique, à l'image de la navette de la Méouge mise en place par l'intercommunalité, et fonctionnelle en période estivale. La zone s'est dotée de signalétique et de mobilier afin de délimiter les espaces naturels impactés par l'affluence de touristes et habitants, venus profiter de la rivière.



4. LA QUESTION DES RESSOURCES

L'eau et sa place dans le territoire aujourd'hui et demain

Malgré un bon état global, des pressions sont identifiées à différentes échelles (problèmes de qualité dus à des polluants, notamment agricoles), sous-bassins en déficit quantitatif, etc. À l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, une ressource stratégique pour l'eau potable a par ailleurs été identifiée et devra être protégée afin d'assurer l'alimentation future des populations. Les évolutions climatiques présagent des tensions croissantes, du fait d'une baisse de la disponibilité de leur ressource pour les différents usages du territoire, ce qui pourrait créer des conflits.

Une autonomie en matière d'énergie électrique, mais un territoire dépendant pour les énergies thermiques

Le territoire est excédentaire en production d'électricité : la consommation finale en 2019 est de 840 GWh alors que l'hydroélectrique produit 627 GWh et le photovoltaïque 80 GWh. La production d'énergie totale (759 GWh en 2019, en incluant

le biogaz et la biomasse) représente 90% de la consommation totale (839 GWh en 2019), ce qui est au-delà des objectifs de la loi TCEV. Néanmoins, l'analyse en détail montre rapidement certaines limites : l'énergie produite est de l'électricité à 94%, ce qui rend le territoire très dépendant à des importations d'énergie pour les usages thermiques (représentant plus des deux tiers des besoins en 2019). Si la production d'énergie hydro-électrique est forte sur le territoire, les potentiels de diversification des ENR sont également très importants (cf tableau ci-dessous).

Les polluants menacent la qualité territoriale

Bien que la qualité de l'air soit plutôt bonne, la pollution à l'ozone est notable, comme à l'échelle de la région en général. Les polluants sont néanmoins concentrés dans les secteurs urbanisés et traversés, dans les vallées de la Durance et du Buëch, surtout en raison des pollutions de flux de transit (autoroute A51).

Filières ENR sur la CCSB	Potentiels de production supplémentaire (GWh)	% de la production par rapport à la production potentielle totale
Solaire photovoltaïque	174	20 % (11 % actuel)
Solaire thermique (résidentiel et tertiaire)	14	1.2 % (<1 % actuel)
Bois énergie	46	4 % (5 % actuel)
Éolien	254	20.5 % (0 % actuel)
Méthanisation	28	3 % (1 % actuel)
TOTAL	516	50 % d'ENR hors grande hydraulique (17 % actuel)

L'autonomie alimentaire

Le Sisteronais-Buëch tend vers une autonomie alimentaire pour répondre aux besoins nutritionnels de ses habitants.

L'adéquation entre production et besoins par type de culture témoigne d'une surproduction de denrées vis-à-vis des besoins, notamment en céréales et fruits. Certaines cultures, moins présentes comme le maraîchage, peuvent mettre en danger la réponse à certains besoins.

Les aliments d'origine animale (viande, œufs, produits laitiers), produits en grande partie dans les montagnes, mais nécessitant des cultures fourragères, requièrent davantage de ressources et de terres cultivées que les produits issus du milieu végétal pour atteindre une valeur nutritive similaire. **Le territoire est excédentaire dans la réponse entre production et besoin dans ce secteur.**

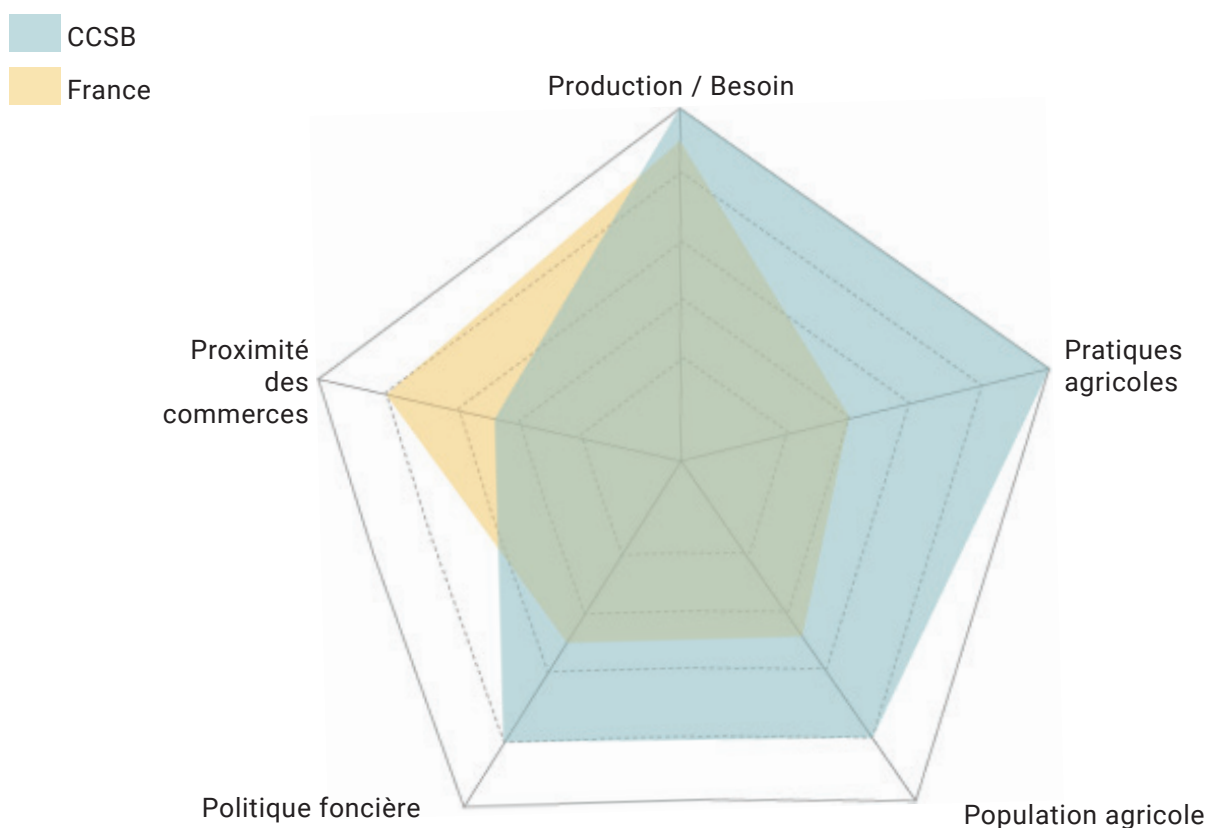
Les pratiques agricoles permettent de proposer

aux habitants des produits locaux, et notamment respectueux du label agriculture biologique. **La surface agricole biologique du Sisteronais-Buëch est équivalente à 7,1 fois la moyenne nationale.**

La proximité avec les commerces qui vendent ces biens reste cependant limitée, favorisant les échanges directs entre producteurs et acheteurs. Les initiatives en ce sens augmentent (vente à la ferme, magasin de producteurs, etc.).

Plusieurs marchés réguliers parsèment la CCSB et alimentent ce réseau: Sisteron, Laragne, Lachau, Serres, Garde-Colombe, Orpierre, La Bâtie-Montsaléon, dans la vallée du Sasse, etc.

De plus, plusieurs projets alimentaires territoriaux (PAT), portés par le département des Hautes-Alpes et le Parc naturel régional, sont en cours de réflexion. Ceux-ci ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



An aerial photograph of a lush green valley. In the background, a prominent rocky cliff face rises above the forest. The valley floor is covered in dense green trees and vegetation. A small cluster of buildings is visible in the middle ground. The sky is clear and blue.

ENJEUX

DES ESPACES NATURELS

- > Des milieux sensibles identifiés
- > La préservation et / ou la restauration des zones humides
- > La réduction des pollutions sous toutes ses formes
- > La préservation de la quantité et la qualité des ressources
- > L'accompagnement de la résilience des écosystèmes face au changement climatique

LA CONSOMMATION D'ESPACE

- > Un développement urbain et touristique consommateur d'espace



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**

